

L'AGRICULTURE DURABLE, LA VOIE À SUIVRE

une réflexion de mélissa filion



PER

B-1137

BAnQ

Bio
bulle

Voir TOUTE la vie en bio!

N° 92 • février 2010

OGM mythes et réalité

également dans nos pages

contamination par les ogm
victoire en cour d'un producteur

une politique biologique pancanadienne
un piège pour le québec?

quand bien manger
rime avec proximité

s'adapter
à un climat délinquant

WWW.LAVISBIO.ORG

Client#: 526 exp : 9999

Bibliothèque Nationale du Québec Section
du dépôt légal
2275, rue Holt
Montréal, Québec
H2G 3H1



5,50\$ - Emprunt public - février 2010
Enregistrement n° 90882533

Bio-K⁺ PLUS

2010

Chef de file des probiotiques

présente :

EXPO MANGER santé et vivre Vert



NOS PORTE-PAROLE
Anne-Marie Roy et Joël Legendre
vous invitent chaleureusement

MONTRÉAL 19-20-21 MARS

Palais des congrès • 13^e édition
Vendredi 11h à 20h • Samedi 10h à 18h
Dimanche 10h à 17h

QUÉBEC 27-28 MARS

Centre des congrès • 10^e anniversaire
Samedi 10h à 18h • Dimanche 10h à 17h

- 🍏 EXPOSANTS
- 🍏 CONFÉRENCES
- 🍏 DÉGUSTATIONS
- 🍏 DÉMOS CULINAIRES

ENTRÉE | 12\$
10\$ aînés et étudiants
Gratuit pour les moins de 16 ans



Bio bulle

Voir TOUTE la vie en bio!

sommaire
numéro 92 • février 2010

RUBRIQUES

- 4 LE MOT DU RÉDAC'CHEF
- 5 ENTRE NOUS
- 6 BIO-INFO
- 8 BIO-CAPSULES
- 31 NOUVELLES DES ORGANISATIONS
union paysanne et fabq
- 33 LIVRESQUES RÉCOLTES
par le libraire

RÉFLEXION

- 34 LA VOIE À SUIVRE
par méliSSa filion



En Amazonie, la forêt cède la place au soya OGM...
peut-on vraiment parler de progrès?

ACTUALITÉ

9

QUELLE DÉRIVE!
par richard seers

10

UNE POLITIQUE BIOLOGIQUE PANCANADIENNE
UN PIÈGE POUR LES AGRICULTEURS QUÉBÉCOIS?
par frédéric clerson-guicherd

11

LA PRODUCTION DE LÉGUMES
BIOLOGIQUES DE SERRE POUR TOUS
par guylaine tourigny

DOSSIER

OGM

MYTHES ET RÉALITÉS
par mireille beaudoin

12

UN OGM, C'EST QUOI AU JUSTE?

15

L'AMÉRIQUE DU NORD,
LE CHÂTEAU FORT DES OGM

18

BIOSECURITÉ, QUELLES NORMES INTERNATIONALES
POUR NOUS PROTÉGER?

20

SCANDALE EN DEUX TEMPS
LE CANADA SUR LA SELLETTE

21

RÉFLÉCHIR ET AGIR
POUR UN AVENIR SANS OGM

ALIMENTATION

23

APPARTENANCE ET NUTRITION
par le dr carol vachon

25

DÉLICES D'HIVER
par renée frappier

JARDINAGE

26

AJOUTER DES SENS AU JARDIN
par jean-jacques marcil

28

S'ADAPTER À UN CLIMAT DÉLINQUANT
par yves gagnon



Les alarmes à l'œil

le mot du rédac'chef

Avril 2007, 19 heures. Le téléphone sonne. On me signale que le système d'alarme a été déclenché au bureau. Cinq minutes plus tard je suis sur place mais rien ne semble brisé. Le temps d'arrêter la sonnerie infernale et d'attendre les policiers, on referme et retour à la maison.

Juin 2007, 6 heures. Au lieu du réveille-matin, c'est la voix de la préposée du système de sécurité qui me dit que l'alarme sonne. Encore là, nouveau déplacement au bureau (10 minutes cette fois) et encore là, défaut technique.

Juillet 2007, minuit. Eh oui, c'est Nathalie qui m'appelle (on se tutoie presque maintenant et je vais probablement lui envoyer une carte à Noël) pour me dire qu'il faut que je traverse aux Archives (ah oui, c'est que j'ai des bureaux à cet endroit également). J'arrive, aucune effraction, je me dirige vers le bureau pour désarmer le système pour me retrouver à pieds joints dans un lac. Les pluies diluviennes de la journée et de la soirée avaient eu raison des fondations et l'eau s'était infiltrée dans la salle des chercheurs, la salle de visionnement, le bureau du directeur, etc., etc., etc. Heureusement, la voûte avait été épargnée mais il fallut agir vite. Les autres membres du personnel ainsi que la compagnie de nettoyage furent appelés en renfort et toute la nuit fut passée à écoper, vadrouiller, éponger, sécher et déshumidifier (ce dernier point s'étant étiré sur quelques jours). Au final, plus de peur que de mal. Les archives ne furent pas endommagées, le Centre d'archives fut nettoyé comme jamais, nous avons pu ouvrir les portes à 8h30 (pas besoin de se lever, on ne s'était pas couchés!) et nous avons pris un peu plus de café que de coutume.

La morale de cette aventure pourrait être *le devoir avant tout* mais ce peut être aussi que toutes les alarmes ne sont pas fondées. Cependant, il faut quand même toujours y regarder de plus près au cas où cela en serait une sérieuse. Que ce soit dans le monde de l'alimentation, de l'environnement, de l'agriculture ou de la production, on nous bombarde d'avertissements contredits aussitôt par des discours rassurants. Qui a raison? Évidemment il faut y aller cas par cas et plus nous aurons d'informations sur le sujet, plus nous serons en mesure de nous faire une idée objective sur la chose. Et c'est justement une des fonctions premières de *Bio-bulle* que d'offrir à ses lecteurs le plus d'informations possible provenant d'experts dans leur domaine. Nous avons la chance de pouvoir compter depuis plusieurs années sur une équipe exemplaire, à laquelle se greffent de nouvelles recrues au fil des thèmes abordés.

Dans celui que nous vous proposons aujourd'hui, la place des OGM dans l'agriculture, bien des alarmes ont été sonnées et bien des messages rassurants ont été diffusés. Un portrait du phénomène vous est brossé, sans oublier les informations régulières qui vous et qui nous tiennent à cœur. Si vous aviez des commentaires ou des suggestions, n'hésitez surtout pas à nous en faire part afin que votre revue vous ressemble encore plus.

En ce début d'année 2010, toute l'équipe de *Bio-bulle* vous en souhaite une bonne, remplie de santé, de bio et de projets à réaliser!

Michel Dumais

Michel Dumais, rédacteur en chef
mdumais@lavisbio.org

Bio bulle

Voir TOUTE la vie en bio!
NUMÉRO 92 • FÉVRIER 2010

L'éditeur laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. La reproduction des textes publiés dans ce magazine est vivement encouragée à condition que la source soit indiquée.

Éditeur : L'avis bio
Courriel : info@lavisbio.org
Rédacteur en chef : Michel Dumais
Courriel : micheldumais@yahoo.ca

Ont collaboré à ce numéro :
Mireille Beaudoin, Frédérick Clerson-Guicherd,
Mélissa Filion, Renée Frappier, Yves Gagnon,
Le Libraire, Jean-Jacques Marciel,
Richard Seers, Guylaine Tourigny,
Union paysanne, Carol Vachon et Marie Vézina
Révision : Hélène Cadieux

Conception et montage :
Studios Sigma, tél. & fax : 418.852.3088
Courriel : sigma@videotron.ca

Impression : Les Impressions Soleil
Distribution :
Messageries Benjamin, 514.364.1780

numéro 92 • janvier-février 2010
Date de tombée #93 : 22 janvier 2010
Parution en kiosque #93 : 15 mars 2010

PUBLICITÉ

Pour tous vos besoins, contactez :
Jacques Lanoue
450.538.6038 • jlanoue@b2b2c.ca
Guylaine Tourigny
418.247.3476 • gbiobulle@hotmail.com

ABONNEMENT

Canada (taxes et frais de port inclus)
1 an (6 numéros) : 33,58 \$
2 ans (12 numéros) : 53,62 \$

POUR NOUS JOINDRE :
L'avis bio, service à la clientèle
495, route 132 La Pocatière Qc, GOR 1Z0
Téléphone : 418.856.5872
Télécopieur : 418.856.2636
Courriel : info@lavisbio.org

Convention PAP no 10766
Dépôt légal : ISSN 1195-03-58



Bio-bulle est imprimé sur du papier recyclé 100% postconsommation

Le temps est venu pour les Fermes Morgan...



Depuis plus de 20 ans, mon projet de retraite a été de cultiver de la nourriture santé biologique pour le plus grand nombre de personnes possible. Ce fut une belle aventure, et comme toute aventure, elle arrive à une fin à un moment donné. Ce projet est devenu plus ambitieux que je ne l'avais planifié au départ. On nous a dit à maintes reprises combien on apprécie les Fermes Morgan en tant qu'endroit où on peut se procurer une belle variété de viandes biologiques ainsi que de produits de la boulangerie faits avec notre farine de grains entiers fraîchement moulue sur place. Nous vous remercions sincèrement pour votre support et vos commentaires durant toutes ces années.

Ma femme Janice et moi arrivons à des nouveaux carrefours dans nos vies. J'aurai 70 ans l'an prochain et Janice est redevenue de plus en plus active avec sa pratique de chiropraticienne. Avec l'état de l'économie mondiale actuelle et le besoin absolu d'avoir accès à des aliments biologiques et locaux, nous sommes attristés du fait qu'à moins de trouver une nouvelle solution, nous devons probablement envisager de cesser les opérations de la ferme.

Nous vous écrivons, chers clients et amis appréciés, pour vous informer premièrement de la situation et du dénouement possible dans la prochaine année. Nous avons regardé plusieurs solutions mais à ce jour nous n'avons pas trouvé d'alternative viable. C'est pour cela que nous souhaitons diffuser cette information et vous demander si vous connaissez des personnes qui pourraient avoir un intérêt, un rêve à s'impliquer dans la continuation d'un projet comme celui-ci. La ferme est rendue à une dimension où trois couples et leurs familles pourraient bien gagner leur vie avec les activités d'agriculture, de transformation des aliments et de distribution. Parmi les différents édifices inclus sur la ferme, trois maisons sont aussi disponibles en location à des gens désirant s'y établir.

Au sud de nos frontières, nous avons entendu parler de projets où les consommateurs se sont regroupés pour exploiter ensemble leur ferme afin de s'assurer l'accès à de la nourriture santé. Il y a déjà un intérêt à la Ferme Morgan d'ouvrir une coopérative, mais pour cela il faudrait une grande participation de consommateurs intéressés à devenir membres, avec une contribution active ou passive.

Si vous êtes intéressés par une participation quelconque, avez des idées que vous voulez partager ou avez tout simplement des questions, svp écrivez-nous à john@fermemorgan.com ou appelez-nous au 819.687.9021. Nous planifions organiser des sessions d'information ici à la ferme et serions ravis de votre présence et participation.

Avec appréciation,
Janice et John

Un abonnement pour le PM?

Bonjour à toute l'équipe. J'en profite pour vous dire à quel point je dévore votre revue. Dès la réception je la mets de côté pour pouvoir la lire en toute tranquillité le soir venu et je la lis presque au complet.

Souvent je me dis que le premier ministre Charest devrait être abonné pour qu'il puisse voir à quoi ressemblent les vrais gens qui aiment l'agriculture bio et comment ses artisans et artisanes la transforment. Et tout ce qui a trait à la vie au naturel.

Julie Gauthier
L'Isle-Verte

entre nous



Richard Seers Avocat inc.
...pour le bénéfice de vos affaires

240, Saint-Jacques, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 1L9
Cellulaire : 514 717-7864
Télécopieur : 514 284-0042
Courriel : rseers@richardseersavocat.com
www.richardseersavocat.com

Pour la nouvelle année, un geste écolo



Vous voulez protéger nos ressources naturelles et vous faites déjà plein de gestes quotidiens pour ce faire? Toutes nos félicitations! Nous vous en suggérons un autre pour la nouvelle année. Si nous ne l'avons pas déjà, nous aimerions avoir votre adresse courriel afin de communiquer avec vous d'une manière écologique, que ce soit pour la facturation ou un rappel de votre abonnement. Ce faisant, nous évitons d'utiliser papier, enveloppe, plastique, pour le plus grand bien de la planète.

Soyez assurés et rassurés, cette liste de courriels demeurera confidentielle et ne servira qu'à notre administration. De plus, saviez-vous qu'il est possible de payer votre abonnement via AccèsD? Une autre façon de ménager nos forêts.

Pour transmettre votre adresse courriel et connaître les modalités de paiement via AccèsD, communiquez avec Hélène à info@lavisbio.org ou par téléphone au 418.856.5872.

Merci de nous aider à poser des gestes qui font la différence dans la sauvegarde de l'environnement.

L'équipe de Bio-bulle

ARTISANS DU CHANGEMENT

Le site Internet Artisans du Changement a été mis en ligne récemment par Les Productions Vic Pelletier inc. Inspiré de la série télévisée du même nom présentée à RDI tous les mercredis à 20 h, le volet web se veut un outil pour découvrir ce qu'est le développement durable. On nous offre non seulement des capsules sur tous les intervenants dont il est question dans l'émission et sur leurs projets innovateurs mais aussi la possibilité de consulter le Projet Chrono, qui permet de chronométrer en temps réel la durée de vie des objets de la vie courante. On nous propose aussi de consulter et de conseiller les autres internautes qui ont fait le même achat ou qui prévoient le faire. Un blogue, des études de cas et un jeu de simulation sont également disponibles.

www.artisansduchangement.tv

UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE POUR L'UQAR

Afin de rédiger sa politique d'achat écoresponsable, suite concrète de sa politique environnementale adoptée en 2005, un étudiant sera engagé à la session d'hiver 2009, ce qui lui donnera la possibilité de faire créditer cet emploi comme stage si son programme d'enseignement le lui permet. Dans un premier temps, il aura à dresser le bilan des achats de l'université et ensuite de fournir des solutions de rechange pour des achats à moindres émissions de GES.

www.uqar.qc.ca

NOUVEAUX PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Dans la foulée de la Commission québécoise sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le secteur de l'agriculture biologique avait été identifié comme prioritaire. Dans ce sens, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lançait le 30 novembre dernier trois nouveaux programmes: le Programme Innovbio, le Programme d'appui à la mise en marché des produits biologiques et le Programme d'appui à la conversion à l'agriculture biologique. Si la date de fermeture est passée pour les deux premiers programmes, le troisième est encore accessible.

Pour les grandes lignes et des informations supplémentaires: www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/agrbiologique.htm

Jacynte Lareau, agronome, M. Sc.
Coordonnatrice des programmes de soutien
au développement de l'agriculture biologique
Tél.: 418.380.2100, poste 3550
Télec.: 418.380.2162
Courriel: psdab@mapaq.gouv.qc.ca

COLLOQUE EN APICULTURE

Organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), un colloque en apiculture ayant pour thème « Horizons d'avenir, pour une apiculture vivante! » aura lieu au club de golf La Povidence inc. de Saint-Hyacinthe le 27 février 2010.

Pour infos:
418.523.5411 (Québec et les environs) ou 1.888.535.2537 (autres régions)
Courriel: client@craaq.qc.ca

PETITES ANNONCES

À VENDRE

Semences certifiées biologiques pour le potager. Vaste choix - De l'ail à la tomate!

Provenance: Québec, Canada, États-Unis, Europe

Jean-Guy Archambault, Pépinière Déco
530 Rivière Sud, Saint-Roch de l'Achigan (Québec) J0K 3H0
www.semencesvertes.net
deco@semencesvertes.net

Ail Porcelain, pour la semence et la consommation. Cultivé au Québec sans engrais chimique. Prêt pour septembre 2010. Réservation de janvier à mars.

Jean-Guy Archambault, Pépinière Déco
530 Rivière Sud, Saint-Roch de l'Achigan (Québec) J0K 3H0
www.semencesvertes.net
deco@semencesvertes.net

MOINS DE PESTICIDES, LES OGM?

Selon le rapport sur les cultures transgéniques aux États-Unis, *Impacts of Genetically Engineered Crops on Pesticide Use: The First Thirteen Years* publié en novembre 2009 par Charles Benbrook, Ph.D. (The Organic Center), il est faux de prétendre qu'il y a moins d'utilisation de pesticides en culture OGM. Pourtant, les grandes compagnies de biotechnologie, à commencer par Monsanto, assurent que les semences OGM permettent d'utiliser moins de pesticides. C'est tout le contraire, puisqu'entre 1996 – date à laquelle ils ont été commercialisés – et 2008, le maïs, le soya et le coton génétiquement modifiés ont nécessité l'usage de 144 000 tonnes d'herbicides supplémentaires.

FibrEthik

FORMATIONS

Culture sur buttes en maraîchage biologique (6 heures)

Formateur : Denis La France

Objectif : Enseigner aux participants comment mettre en place un système de culture sur planches ou sur billons en maraîchage biologique.

Date : 10 février 2010 de 9h à 16h

Date limite d'inscription : 2 février 2010

Grandes cultures sans fumier en agriculture biologique (6 heures)

Formateur : Thomas Dewavrin

Objectif : Présenter des méthodes d'agriculture biologique maximisant l'utilisation des légumineuses et permettant de minimiser ou d'éliminer l'utilisation des fumiers.

Date : 17 février 2010 de 9h à 16h

Date limite d'inscription : 9 février 2010

Informations pour ces deux cours :

Denis La France, dlafrance@cgpvicto.qc.ca

André Tremblay, Conseiller en formation, Service de formation continue
819.758.6401 poste 2706 • tremblay.andre@cgpvicto.qc.ca

CONFÉRENCE

Maîtriser les mauvaises herbes en grande culture biologique

Alain Rodriguez, ingénieur spécialiste en malherbologie et désherbage, ACTA, France

Date : 11 et 12 mars 2010

Lieu : Cégep de Victoriaville,
475 Notre-Dame est, Victoriaville

Heure : 9h à 16h

Coût : à déterminer

Cette conférence est organisée par le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique du Cégep de Victoriaville.

Renseignements :

Denis La France, dlafrance@cgpvicto.qc.ca

VISIONNAIRES PLANÉTAIRES DE SYLVIE VAN BRABANT

Ovationné à sa première mondiale à Montréal au 38^e Festival du nouveau cinéma, le documentaire *Visionnaires planétaires* de Sylvie Van Brabant a pris l'affiche en décembre dernier. Produit par Les Productions du Rapide-Blanc en coproduction avec l'Office national du film du Canada et avec la collaboration de Radio-Canada, ce documentaire suit le militant et écologiste Mikael Rioux dans sa quête d'un guide de survie pour une planète en péril. Au rythme des paroles percutantes du slameur Ivy, *Visionnaires planétaires* nous entraîne aux quatre coins de la planète en compagnie de l'écologiste qui découvre des hommes et des femmes d'exception qui, en plus de leur bagage scientifique et universitaire, ont chacun plus de vingt années de pratiques écologiques et sociales, au cours desquelles ils ont pu confronter leurs théories à la réalité. ●



Nos programmes

DEP

- Fleuristerie
- Grandes cultures
- Mécanique agricole
- Production de bovins de boucherie
- Production horticole
- Production laitière
- Réalisation d'aménagements paysagers

DEC

- Gestion et exploitation d'entreprise agricole
- Technologie de la production horticole et de l'environnement

Pour information :

Centre de formation agricole de Mirabel
Tél. : 450 434-8150 poste 5741
Courriel : infocfam@csmi.qc.ca
Site : www.cfam.qc.ca

Nourrir son chien bio?

Les ventes de nourriture bio pour chien explosent. Certains disent que c'est une prise de conscience, d'autres affirment que la nourriture bio pour chien n'est qu'un effet de mode.



Mais les chiffres sont là: le bio représenterait 6% des ventes globales de nourriture pour animaux. Le marché a connu une progression de 50% depuis 2003 et on attend encore une augmentation de 16% pour 2012. Si l'on décide de nourrir son chien avec des aliments bio par conviction, encore faut-il le faire correctement. Les indications sur les emballages de nourriture pour chien sont évasives et ne manquent pas d'induire le consommateur en erreur.

Certaines marques vous promettent des produits dits «100% naturels», ce qui ne signifie pas «issus de l'agriculture biologique».

wamiz.com 2-12-2009

La vitamine C à l'assaut de la grippe

Pour augmenter ses défenses immunitaires, il faut manger des potages avec beaucoup de légumes, des fruits, des laitages et des céréales complètes, bio de préférence, et boire des eaux minérales riches en magnésium, selon le docteur Jean-Claude Ringler, médecin nutritionniste toulousain. Ce sont les aliments riches en vitamine C qui sont prisés l'hiver; cette vitamine participe grandement à stimuler nos défenses immunitaires. Les agrumes (citron, orange, pamplemousse) en sont gorgés, ainsi que le chou, un aliment à réhabiliter dans nos menus quotidiens. Contre le rhume et la grippe saisonnière, l'utilisation des probiotiques est aussi recommandée, ces micro-organismes améliorent la qualité de la flore intestinale et donc le système immunitaire.

www.ladepeche.fr



Inoffensif, l'atrazine?

Des chercheurs du Département de biologie de l'Université d'Ottawa ont découvert que l'atrazine, un herbicide utilisé à grande échelle, peut nuire au développement sexuel des grenouilles. L'herbicide a été appliqué à des bassins en plein air où vivaient des têtards de grenouilles léopards au cours d'un printemps et d'un été. À la fin de l'été, la quantité d'atrazine dans les bassins ne dépassait pas les niveaux acceptables selon les règlements canadiens. Cependant, les chercheurs ont déterminé que l'herbicide avait réduit le nombre de têtards atteignant le stade de petite grenouille. De plus, l'atrazine avait eu un effet féminisant sur les grenouilles: le rapport des sexes favorisait les femelles et le nombre de mâles était réduit.

L'atrazine est l'un des herbicides les plus vendus au monde. Sa présence est détectable dans de nombreux cours d'eau ainsi que dans certains approvisionnements en eau.



OGM: Un remède qui fait mal

Une étude récemment publiée dans l'International Journal of Biological Sciences révèle que trois variétés de maïs génétiquement modifié largement répandues sur la planète comportent d'importants risques de toxicité. La révélation est d'autant plus percutante qu'elle a été faite après une réévaluation des résultats d'études en laboratoire fournis par Monsanto.

À l'image de la plupart des OGM en circulation dans le monde, deux des trois maïs au cœur de cette étude ont été génétiquement améliorés afin de produire leur propre pesticide. Le MON 863 s'attaque par exemple à la chrysomèle, un prédateur qui s'attaque aux racines de la plante. Le MON 810 a été conçu pour éradiquer la pyrale du maïs. Quant au NK 603, il a été pensé pour résister au Roundup, le pesticide chimique



vendu par Monsanto. L'étude évoque une toxicité perceptible sur le foie et les reins des animaux alimentés avec ces nouvelles formes de maïs. L'analyse met également en lumière d'autres effets délétères sur le cœur, les glandes surrénales, les cellules sanguines et la rate des mammifères exposés à ces organismes.

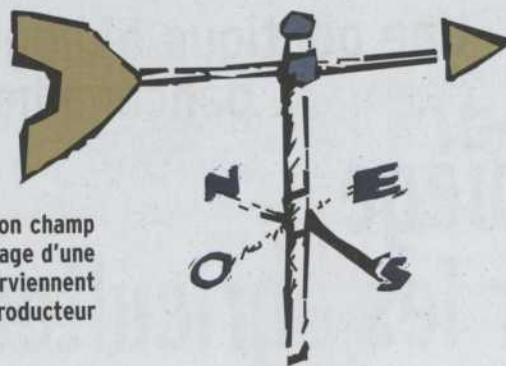
Le maïs MON 810 a obtenu le droit d'être commercialisé au Canada en 1997. Par la suite, en 2001 et 2003, les variétés MON 863 et NK 603 ont également reçu ce feu vert des autorités sanitaires. Cultivées un peu partout au pays, ces plantes se retrouvent principalement dans l'alimentation du bétail. Les nombreuses remises en question de leur innocuité n'ont, pour le moment, pas incité Santé Canada à revoir sa position sur ces trois transgènes commercialisés.

Fabien Deglise, LE DEVOIR, 14 décembre 2009

www.journallanouvelle.ca



Quelle dérive!



Tout producteur de grains biologiques a des raisons de craindre de voir son champ de culture biologique être victime d'une dérive d'herbicide suite à l'épandage d'une telle substance dans un champ voisin. Malheureusement ces situations surviennent plus souvent qu'on ne le croit. C'est ce qui est arrivé à M. Yvan Allard, un producteur de soya biologique de Verchères.

Par Richard Seers, avocat

M. Allard avait amorcé, depuis mai 2004, le processus nécessaire à l'obtention de la certification de grain biologique octroyée par l'organisme Écocert Canada. Ce processus, décrit dans un cahier de charge que le producteur se doit de respecter rigoureusement, implique que la culture du champ de soya soit faite sans intrants chimiques durant une période de trois ans. Le 1^{er} juillet 2006, lors d'un contrôle régulier qui se faisait environ à tous les dix jours, l'inspectrice d'Écocert, Mme Caroline Turcotte, note des anomalies sur les plants de soya dans le champ du producteur Allard : les feuilles de soya sont recroquevillées et en forme de cuillère sur une grande surface du champ. Le producteur Allard est alors alerté de la situation puisque son champ de soya biologique risque fort d'être disqualifié et de ne pas obtenir la certification recherchée.

Mme Turcotte d'Écocert entreprend son investigation en prenant des échantillons des feuilles de soya dans le champ de M. Allard; elle rencontre aussi le producteur du champ voisin, M. Luc Provost, afin de vérifier s'il a effectué un épandage d'herbicide dans son champ de maïs et si oui, à quel moment. Au mois d'août 2006, une spécialiste du MAPAQ, la malherbologiste Danielle Bernier, ayant effectué son expertise en observant les photographies des feuilles gaufrées de soya, en arrive à la conclusion qu'il s'agit très probablement d'une phytotoxicité causée par une dérive de dicamba, une auxine synthétique, ce qui sera confirmé par une analyse en laboratoire d'échantillons de ces feuilles de soya.

Lors de l'enquête de Mme Turcotte, M. Provost avait affirmé avoir effectué un épandage d'herbicide entre 19h30 et 21h le 21 juin 2006 en utilisant un herbicide de marque Distinct contenant du dicamba, une substance grandement volatile. Ces révélations permettaient de croire que l'épandage de l'herbicide Distinct dans le champ du producteur Provost avait été la cause de la dérive dans le champ du producteur Allard et avait été la source de la contamination de son champ de culture de soya biologique.

Pour le producteur Allard et son entreprise Fermes Verbec, il s'agissait là d'un préjudice très important puisqu'il devra, suite à cette disqualification, recommencer tout le processus de trois ans pour obtenir la certification de soya biologique d'Écocert Canada. Sur le plan des revenus, il s'agissait aussi de pertes importantes pour le producteur puisque le soya bio peut atteindre un prix de vente de 900\$ la tonne métrique alors que le soya conventionnel se

vend à un prix allant de 258\$ à 300\$ et plus la tonne métrique.

Cette dérive d'herbicide a entraîné pour M. Allard une perte de revenus de l'ordre de 80 000\$ à 100 000\$ pour les trois années subséquentes correspondant à la nouvelle période d'obtention de la certification bio perdue. On arrive à ces chiffres en calculant que le champ d'une surface de 20,9 hectares produisait en moyenne chaque année 60,88 tonnes métriques de soya. Mais la détermination du montant final des dommages obtenus sera évidemment en fonction de la preuve retenue par le tribunal.

Le producteur Allard n'a pas eu d'autre choix que de poursuivre le producteur Provost qui niait sa responsabilité en s'appuyant sur le rapport de son propre expert. Pour les besoins de cette cause, le rapport et le témoignage de l'expert Luc Brodeur, agissant pour le compte du producteur Allard, ont été déterminants tout comme ceux de Mme Bernier du MAPAQ et de Mme Carole Turcotte d'Écocert Canada. Malgré la difficulté de l'exercice, la preuve a pu être faite qu'une dérive de l'herbicide Distinct s'était effectivement produite le soir du 21 juin 2006.

S'agit-il d'un simple accident résultant d'une négligence de la part de M. Provost qui aurait été mieux avisé d'utiliser un autre herbicide sans dicamba? Toujours est-il que le tribunal a donné raison au producteur Allard qui a eu droit à une indemnité totale de l'ordre de 65 000\$ en compensation des dommages causés.

Vous pouvez consulter sur le site www.jugements.qc.ca l'intégralité du jugement « Fermes Verbec et al c. Luc Provost » tel que rendu par la Cour Supérieure le 13 mai 2009. ●

actualité

La Rosalie

Épicerie santé

Fruits, légumes, viandes et poissons bio
Suppléments et cosmétiques

En prime, votre compte-client!
Accumulez des points-bonis sur chaque achat,
ils se transformeront en \$\$\$ fidélité!

1646 «C», chemin Saint-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G8
Téléphone : 418.683.1936 • Télécopieur : 418.683.7976

Le premier vendredi de chaque mois. La Rosalie vous offre une **Journée gentillesse** 10% sur tous les produits en magasin. Événements Gratuits. Venez nous voir!

Une politique biologique pancanadienne

Un piège pour les agriculteurs québécois?

Par Frédérick Clerson-Guicherd, étudiant en agroéconomie

Le 30 juin 2009 entrait en vigueur le *Règlement sur les produits biologiques canadiens* qui détermine les conditions de certification biologique pour l'ensemble des produits biologiques transigés au Canada. Ce nouveau règlement vient se juxtaposer aux réglementations déjà en vigueur au Québec et en Colombie-Britannique, seules provinces s'étant doté d'une politique de certification et d'accréditation des organismes certificateurs biologiques.

Cette réglementation était attendue depuis fort longtemps par les producteurs biologiques canadiens s'étant butés à un refus d'importation des produits biologiques canadiens par l'Union européenne en 2006. En effet, l'Europe demande aux pays voulant exporter leurs produits sur le marché européen (le deuxième en importance au niveau du biologique) de s'inscrire sur la liste des pays tiers reconnus. Le Canada n'y figurant pas, les producteurs biologiques ne pouvaient avoir accès à ce marché pourtant lucratif. Au fil des pressions mises sur le gouvernement, celui-ci s'est doté d'un mécanisme de consultation publique permettant d'arriver au règlement tel que mis en place par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Toutefois, l'Europe permettait tout de même à certains pays ou provinces d'exporter leurs produits si celui-ci rencontraient les normes européennes. C'est ce qui caractérisait le Québec. En effet, les normes québécoises sont parmi les normes les plus sévères au monde quant à la production biologique (autant animale que végétale d'ailleurs). C'est aussi ce qui fait en sorte que la législation québécoise a toujours préséance sur le règlement canadien. Par exemple, le règlement canadien permet à un producteur étranger de se faire certifier par n'importe quel organisme de certification reconnu dans son pays s'il veut exporter son produit au Canada. Au Québec, le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) a la charge d'accréditer les différents organismes certificateurs du

monde entier. Si un producteur étranger n'est pas certifié biologique par un organisme ayant été accrédité par le CARTV, il ne pourra mettre en marché son produit avec la mention biologique au Québec. Ceci est vrai pour l'instant! En effet, avec l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) signé récemment par le très honorable Jean Charest, tout ceci pourrait être amené à changer.

L'ACI prévoit entre autres une harmonisation des politiques de commerce intérieur entre les provinces afin de faciliter les échanges interprovinciaux. Ceci ouvre la porte à l'entrée de produits importés au Québec via un importateur privé d'une autre province ne pouvant satisfaire que les normes canadiennes. Dans le cas de la certification biologique, on pourrait donc voir des poursuites lancées contre le CARTV qui aurait

empêché l'entrée d'un produit biologique répondant aux normes canadiennes mais pas aux normes québécoises, puisque celui-ci ne respecterait pas l'ACI. Le consommateur québécois pourrait donc voir sur un même présentoir une tomate biologique des Serres Jardins-Nature et une tomate biologique issue du Brésil. Comment le consommateur peut alors différencier laquelle est la plus biologique?

N'est-ce pas le rôle du gouvernement de protéger le consommateur? Il y a donc matière à plusieurs questionnements quant à la compatibilité entre l'ACI, la *Loi sur les appellations contrôlées* et le *Règlement sur les produits biologiques canadiens*.

Le même problème s'applique pour les exportateurs canadiens. Ceux-ci pourraient se soumettre uniquement aux normes des pays où leur produit est exporté. Ils n'auraient donc plus à se soumettre aux réglementations

canadiennes si leur produit n'est pas vendu au Canada. La résultante serait alors une agriculture à deux vitesses. Une pour le marché canadien selon les normes canadiennes et une agriculture d'exportation respectant les normes internationales parfois moins sévères que les normes canadiennes. De plus, l'accréditation par un seul et même organisme comme le CARTV (qui accrédite les organismes d'accréditation) permet d'assurer une certaine homogénéité des normes selon les productions. Il est donc possible d'éviter qu'un produit proscrit pour la culture du concombre soit permis pour la culture de la tomate. Présentement, au Québec, il existe six organismes pouvant certifier un produit alimentaire comme étant issu d'une culture biologique, ce qui offre tout de même une grande variabilité quant aux normes pour chaque produit. En effet, bien que les normes soient vérifiées par le CARTV, il reste que chaque organisme certificateur possède ses propres règlements. Ainsi, les producteurs désirant se faire certifier peuvent magasiner leur organisme certificateur selon leurs normes. ●



La production de légumes biologiques de serre pour tous

Le 24 novembre dernier, se tenait à Saint-Nicolas, sur la rive sud de Québec, une journée d'information sur la production biologique des légumes de serre.

Cette journée était organisée par le MAPAQ et plus précisément par monsieur André Carrier, agronome et répondant en serriculture maraîchère, au MAPAQ de Sainte-Marie de Beauce.

par Guylaine Tourigny

Des intervenants de différents milieux étaient présents afin de partager avec nous leur savoir et expertise. Le mot d'ordre fut sans aucun doute « la prévention » puisque le défi en agriculture biologique est de régler le problème avant même qu'il n'arrive, étant donné que nous n'avons pas autant de solutions de rechange qu'en agriculture conventionnelle. Pour ce faire, d'abord commencer par nourrir le sol, plutôt que de se contenter de vouloir nourrir les plantes. Un sol en santé est garant de plantes en santé. Les vers de terre sont nos alliés, c'est pourquoi il faut les nourrir de « vert », matière organique jeune provenant par exemple des engrais verts. C'est entre autres points ce sur quoi insistait Denis La France, enseignant au cégep de Victoriaville en gestion et exploitation d'entreprise agricole biologique et conférencier présent lors de cette journée. Il a été mentionné également qu'il ne faut pas négliger de faire des rotations de cultures, même en serre. D'ailleurs, la rotation est obligatoire pour les producteurs biologiques de serre de la Hollande, comme nous l'apprenait Gilles Turcotte, agronome consultant. La clé du succès repose également dans tous les paramètres de gestion de la serre telle qu'une régie méticuleuse de l'irrigation.

En somme, voilà un très bref aperçu des sujets abordés lors de cette journée. Pour obtenir en détail le contenu des diverses conférences offertes, il suffit de vous rendre sur le site Agri-Réseau du MAPAQ, dans la section agriculture biologique à l'adresse www.agrireseau.qc.ca. Vous y trouverez les présentations Power Point de la plupart des conférenciers présents. ●

Journée d'information
Production biologique des légumes de serre
 24 novembre 2009

Érablière du Cap
 1925, chemin Lambert
 Saint-Nicolas
 418 831-8847

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

Le plus grand choix de plantes médicinales biologiques

Produits d'officine

Services de consultation

Préparation de produits de beauté personnalisés sans agents de conservation chimiques

Parce que votre peau est le reflet de votre santé!

ACADÉMIE Herboliste

Formation traditionnelle et professionnelle en herboristerie et aromathérapie

Herboriste conseiller
 Herboripraticien-naturalthérapeute
 Aromathérapeute-naturalthérapeute
 Herbofabricant
 Herboproducteur
 Herboristerie familiale (cours à la carte, étudiant libre)

Service de conférences et d'ateliers en région

Programme personnalisé

Cours en classe, par correspondance et téléchargeables

Consultez le calendrier des formations sur notre site internet

3778 A, rue St-Denis à Montréal • 514.845.1225

6657, rue St-Hubert à Montréal • 514.274.4240

LES FORMATIONS OFFERTES à l'Académie

- Nutrition saine
- Fabrication de produits de soins et d'hygiène corporelle
- Fabrication de produits thérapeutiques
- Fabrication de produits d'herboristerie vétérinaire

Dates et tarifs en détail à :
www.academieherboliste.com

514.274.4240
info@academieherboliste.com

actualité



UNE PETITE DÉFINITION AVANT D'ALLER PLUS LOIN...

Un organisme génétiquement modifié est un organisme vivant (micro-organisme, plante, animal) dont on a modifié le bagage génétique afin de le doter de propriétés que la nature ne lui a pas attribuées. C'est par manipulation et recombinaison de l'acide désoxyribonucléique (ADN) qui est le principal constituant des chromosomes et donc le porteur de l'hérédité, que l'on construit des OGM.

Un OGM est un organisme dont on a «bricolé» l'ADN afin de lui rajouter artificiellement un ou plusieurs gènes provenant d'un autre être vivant. Ainsi, on peut introduire un gène de scorpion dans du maïs ou bien un gène humain dans un porc, afin d'obtenir des bêtes plus musclées et moins grasses. La biotechnologie est l'ensemble des techniques qui permettent de réaliser ces manipulations, par coupure et réinsertion de gènes.

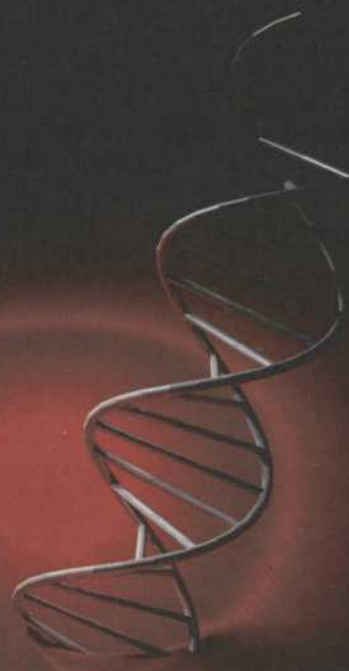
La transgénèse (introduction de gènes étrangers dans un organisme) conduit à la création de nouveaux êtres vivants dont les comportements sont imprévisibles. Les conséquences écologiques de la dissémination dans l'environnement d'OGM sont, en l'état actuel des connaissances, impossibles à évaluer.

En contraste aux OGM, la sélection assistée par marqueur (SAM) consiste à faire exprimer un gène dormant, donc déjà existant dans un organisme vivant, afin que ce dernier obtienne une caractéristique désirée. Par exemple, des plantes ont parfois déjà un gène qui leur permet de résister à la sécheresse, mais qui n'est pas actif. La SAM permet de renforcer la résistance à la sécheresse de cette plante sans avoir à insérer un gène étranger. La SAM ne produit pas d'OGM.

Les biotechnologies et la génomique peuvent permettre de mieux comprendre, en laboratoire, les mécanismes régissant la vie et permettant le maintien de la biodiversité. Il faut aussi

Que l'on soit pour ou contre, les OGM (organismes génétiquement modifiés) font couler beaucoup d'encre. Toutefois, beaucoup de confusion entoure le débat sur les OGM et il est parfois difficile de s'y retrouver. Qui faut-il croire? Les compagnies semencières qui promettent rendements et prospérité aux agriculteurs ou les opposants aux OGM qui les considèrent comme une bombe à retardement qui aura inévitablement des conséquences catastrophiques sur la santé et sur l'environnement. Afin d'y voir plus clair, commençons par comprendre ce qu'est réellement un OGM.

Par Mireille Beaudoin
consultante sur les OGM
pour Greenpeace



Un OGM c'est quoi au juste?

10 mythes revus et corrigés

Photo: Stock.xchng

reconnaître la validité potentielle de produire des substances pharmaceutiques en utilisant des bactéries ou des cellules génétiquement modifiées mais en réacteur, c'est-à-dire en milieu clos, pour éviter les risques de contamination.

MYTHE OU RÉALITÉ?

D'accord ou pas, on a tous, un jour ou l'autre, entendu que les OGM allaient faire augmenter les rendements, que c'était la solution à la faim dans le monde, qu'ils permettaient d'utiliser moins de pesticides... Qu'en est-il vraiment? C'est ce que nous verrons ici en nous penchant sur les 10 mythes les plus populaires dans le dossier des OGM.

1 Les OGM permettront de régler le problème de la faim dans le monde.

FAUX Les partisans de l'agriculture transgénétique se font fort d'expliquer que les cultures OGM pourront résister à la sécheresse ou produire des aliments aux qualités nutritionnelles

améliorées. Toutefois, toutes les études tendent à montrer que le modèle basé sur l'agriculture industrielle ne semble plus être l'unique bonne réponse... En avril 2008, le rapport final d'évaluation de l'Internationale des Sciences et des Technologies agricoles au Service du Développement (IAASTD) a formellement conclu que les OGM n'étaient pas une solution pour faire face aux enjeux de la sécurité alimentaire.

2 Les OGM ne sont pas dangereux.

EN RÉALITÉ, ON N'EN SAIT RIEN

L'innocuité des OGM pour la santé n'a jamais été prouvée et plusieurs études récentes tendent même à prouver le contraire. En 2007, une étude réalisée en France par le CRII-GEN (Comité de recherche et d'information indépendante sur le génie génétique) a montré que des rats nourris pendant 90 jours avec du maïs Mon863 (breveté par Monsanto) présentaient des anomalies au foie, aux reins et au sang qui

pourraient être des signes de toxicité. Les exemples du même genre sont de plus en plus nombreux...

L'innocuité des OGM pour l'environnement n'a pas non plus été démontrée. En fait, un rapport publié en 2001 par 14 experts de la Société royale du Canada, la plus haute instance scientifique au pays, proposait 58 recommandations pour des *Éléments de précaution* sur les OGM. Ce rapport, pourtant commandé par le gouvernement fédéral canadien, a été totalement ignoré par ce dernier et plusieurs groupes environnementaux continuent de demander qu'il soit appliqué.

3 L'étiquetage obligatoire des OGM coûte trop cher.

FAUX C'est ce que tente de nous faire croire l'industrie, mais rien n'est moins certain. En 2006, une étude du ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ) a confirmé que les coûts de l'étiquetage obligatoire des OGM ne seraient pas aussi élevés que l'industrie ne le laissait croire jusqu'alors.

Une quarantaine de pays ont mis en place un système d'étiquetage obligatoire des OGM. Nous pouvons aussi le faire. Toutefois, comme le Canada est le quatrième producteur d'OGM au monde, derrière les États-Unis, l'Argentine et le Brésil, il semble que les obstacles à l'étiquetage obligatoire des OGM ne sont pas techniques, mais bel et bien politiques.

4 On peut contrôler la dissémination des OGM dans la nature.

FAUX La dissémination dépend de tant de facteurs qu'elle est impossible à contrôler. Peut-on prévoir le trajet des abeilles, des oiseaux, la direction du vent? Au-delà du pollen, la dissémination peut avoir lieu à l'origine dans les semences, dans les moissonneuses lors des récoltes ou encore dans les silos pendant le stockage... Les exemples de contamination provenant des OGM se comptent par centaines. Dans un de ses rapports, Gene Watch UK fait état des cas de contamination provenant des OGM dans le monde.

5 Il est possible de séparer les filières OGM et non OGM.

FAUX Il est impossible de maintenir deux filières parfaitement étanches et donc la coexistence entre OGM et non-OGM est impossible. Toutes les études consacrées au sujet en conviennent. Comme on ne peut contrôler la dissémination des OGM dans la nature, les cultures OGM en champs contaminent régulièrement les champs des agriculteurs qui ne souhaitent pas utiliser des semences OGM.

6 Refuser les OGM, c'est s'opposer au progrès de la science.

FAUX Les opposants aux OGM réclament, au contraire, plus de science et de recherche publique sur le génome et ses interactions avec la nature, afin de développer une agriculture respectueuse de l'environnement. Nous n'avons pas la moindre idée de l'impact à long terme des OGM sur l'environnement, ni ceux sur la santé, humaine ou animale. Ce qui est inquiétant, c'est qu'à partir d'un certain niveau de contamination, inconnu de tous pour l'instant, il ne sera plus possible de revenir en arrière.

7 L'humain a toujours modifié les gènes des plantes. Les OGM s'inscrivent dans cette tradition.

FAUX Les OGM vont au-delà de la barrière entre les espèces. Croiser deux variétés de roses pour améliorer leur parfum; créer un maïs qui produit son propre insecticide, ce n'est pas la même chose. Dans le premier cas, on s'inscrit dans la logique de la sélection et du croisement des espèces. Dans l'autre, on «bricole» un nouvel ADN, afin de rajouter artificiellement un ou plusieurs gènes d'espèces parfois très différentes. Les OGM constituent une rupture technologique aux conséquences tout à fait imprévisibles.

8 Avec les OGM, les agriculteurs utilisent moins de pesticides.

FAUX Les quantités de pesticides utilisées ont augmenté avec le développement des cultures transgéniques. En effet, avec une plante tolérante à un herbicide comme le canola, le soya ou le maïs Roundup Ready, l'agriculteur peut utiliser encore plus d'herbicides, car l'objectif même d'une telle plante OGM est d'être tolérante à un épandage massif de l'herbicide Roundup.

Les multinationales qui brevettent et commercialisent les semences OGM telles que Monsanto, Syngenta et Bayer produisent également les produits chimiques qui les accompagnent. Ça tombe plutôt bien n'est-ce pas? D'autant plus qu'environ 75% des OGM sont créés afin de tolérer un herbicide!

D'autres plantes OGM, comme le maïs Bt, sont conçues pour produire elles-mêmes un pesticide. Environ 25% des OGM produisent un insecticide afin de tuer un insecte nuisible. Ces plantes produisent de l'insecticide en continu, jusque dans leurs racines. Certes, le maïs Bt peut comporter un avantage pour la santé de l'agriculteur, qui n'a pas à appliquer lui-même l'insecticide, mais il n'en demeure pas moins que les risques environnementaux sont hautement accrus.



La certification bio LOGIQUE vous intéresse?

Pour une certification empreinte de qualité et d'équité qui vous appartient, choisissez Québec Vrai.

Le seul certificateur sans but lucratif au Québec!



Organisme de certification biologique Québec Vrai
188, Radisson, bureau 111, Trois-Rivières (Québec) G9A 2C3
tel. 819 693-4646 - info@quebecvrai.org - www.quebecvrai.org

Pour en savoir plus...

...sur les notions de base entourant les OGM

OGM. Tout s'explique. Christian Vélot. Goutte de sable. 2009.
Greenpeace Canada : www.greenpeace.ca

...sur les données scientifiques relatives aux OGM

Résumé analytique du rapport de synthèse de l'IAASTD
www.agassessment.org/docs/SR_Exec_Sum_280508_French.htm

Plan d'action du gouvernement
en réponse au Rapport d'experts de la Société Royale du Canada
www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/pubs/gmf-agm/RSC_response-reponse_SRC-fra.php

Étude du MAPAQ sur les coûts de l'étiquetage des OGM
www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Consommation/md/Publications/OGMcoutetiquetage.htm

Rapport sur la contamination génétique de Gene Watch (en anglais seulement)
www.genewatch.org/uploads/f03c6d66a9b354535738483c1c3d49e4/gm_contamination_report_2006.pdf

Rapport de l'Union of Concerned Scientists (en anglais seulement)
www.ucsusa.org/assets/documents/food_and_agriculture/failure-to-yield.pdf

... sur Monsanto

Pour en savoir plus sur Monsanto :
LE MONDE SELON MONSANTO, Marie-Monique Robin.
Stanké. 2008

Un documentaire portant le même titre
a été réalisé par l'auteur
et produit par l'ONF en 2008.



Photo: Stockphoto

9 Les agriculteurs dépendent déjà des semencières, les OGM n'y changent rien.

FAUX La grande majorité des agriculteurs dans le monde resèment une partie de leur récolte ou l'échangent avec leurs voisins. Les OGM constituent un moyen de breveter les semences et ainsi d'obliger tous les agriculteurs à les racheter chaque année. En décembre 2008, la police des gènes de Monsanto a coïncé trois agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui avaient soi-disant planté illégalement du canola Roundup Ready. (Monsanto obtient réparation, Fabien Deglise, *Le Devoir*, 16 décembre 2008) C'est ce que l'industrie fait miroiter aux agriculteurs, mais aucune étude sérieuse ne le prouve.

De plus, comme les agriculteurs doivent généralement acheter un produit chimique d'accompagnement (herbicides, pesticides, engrais), cela conduit à une dépendance accrue de l'agriculteur envers l'industrie agrochimique. Pour plusieurs, la commercialisation des OGM représente une opportunité commerciale sans précédent pour l'industrie agrochimique.



Photo: Greenpeace

10 Les OGM permettent aux agriculteurs d'améliorer leurs rendements.

FAUX En plus de 13 ans d'existence, nulle part les OGM n'ont fait la preuve de leur capacité à contribuer au mieux-être des agriculteurs. Dans certains pays, les rendements ont augmenté la première année, puis fortement diminué ensuite. Dans d'autres, ils sont égaux ou inférieurs. Un rapport scientifique récent de l'Union of Concerned Scientists aux États-Unis a confirmé que les OGM n'ont pas augmenté les rendements.

Les OGM ne sont pas fabriqués pour augmenter les rendements, mais pour être tolérants aux herbicides ou pour produire un insecticide. L'illusion doit prendre fin! ●

dossier

Les produits céréaliers biologiques près de chez vous.

Homestead Organics
Sans frais : 1.877.984.0480

9 détaillants au Québec... contactez-nous!
www.homesteadorganics.ca

..... Moulées pour les animaux de ferme

- ✓ Volailles, chèvres, porcs et vaches
- ✓ Moulées complètes avec minéraux
- ✓ Recettes maison ou sur mesure; en poche ou en vrac
- ✓ Grains, suppléments et produits de santé animale
- ✓ Semences et engrais biologiques pour le jardin et la ferme

..... Nous achetons les récoltes céréalières

- ✓ Soja, maïs, blé, orge, avoine, sarrasin
- ✓ Entreposage, criblage, mise en marché



L'Amérique du Nord Le château fort des OGM

L'Amérique du Nord, c'est en quelque sorte le paradis pour les entreprises agrochimiques puisque très peu de normes régissent le domaine des organismes génétiquement modifiés (OGM), que ce soit au niveau de la mise en culture, de la commercialisation ou de l'étiquetage des produits qui en contiennent.

Par Mireille Beaudoin

Aujourd'hui, la pollution génétique par le canola OGM est tellement répandue que cette plante est maintenant perçue comme une mauvaise herbe! Par conséquent, il n'existe plus de données officielles sur la superficie totale de canola OGM ayant été planté...

Le canola OGM se retrouve dans les champs de canola traditionnel et biologique et il est devenu impossible de contenir cette contamination. De plus, en raison de fécondation croisée entre différentes variétés de semences OGM, du canola résistant à de multiples herbicides a été retrouvé à l'état sauvage. Les agriculteurs doivent maintenant utiliser des herbicides de plus en plus puissants afin de combattre les mauvaises herbes OGM devenues elles aussi résistantes aux herbicides. Mais, rappelons-le, comme les entreprises qui commercialisent les OGM produisent également les herbicides, tout va donc pour le mieux... pour ces entreprises bien entendu!

DU MAÏS À L'INSECTICIDE... APPÉTISSANT, NON?

Au Canada, les maïs OGM sont cultivés et commercialisés depuis 1996. Les maïs OGM sont plantés à grande échelle principalement en Ontario, au Québec et au Manitoba et d'une façon moindre en Colombie-Britannique, en Alberta et dans les Maritimes. Au Québec, environ 59% des cultures de maïs sont génétiquement modifiées.

MAÏS BT

L'une des variétés de maïs OGM les plus fréquemment utilisées se nomme maïs Bt (*Bacillus thuringiensis*) et a été modifiée de manière à créer en continu sa propre protéine insecticide, ce qui la protège des insectes qui l'attaquent. Depuis longtemps, les agriculteurs biologiques utilisent avec modération le Bt en guise de pesticide naturel. Toutefois, les scientifiques sont maintenant d'avis que la culture de plantes génétiquement modifiées pourrait permettre aux insectes de développer une résistance au Bt, qui ne serait alors plus d'aucune utilité en agriculture biologique. Les scientifiques ont également signalé qu'ils avaient de nombreuses préoccupations relativement aux effets du maïs Bt sur l'environnement en général.

La plus grande part du maïs planté au Canada est utilisée pour l'alimentation animale. Le maïs sucré, celui que l'on mange dans les épluchettes de blé d'Inde ou en conserve, ne représente qu'environ 1,5% du maïs planté. Néanmoins, il est possible de retrouver du maïs OGM dans une foule de produits transformés que nous consommons tous les jours, puisqu'on retrouve des dérivés du maïs un peu partout : fructose (sucre), fécule (pour épaissir les sauces), amidon... De même, lorsque l'on mange des protéines animales (viande et produits laitiers) issues d'animaux ayant été nourris avec des OGM, on consomme bien souvent indirectement des OGM...

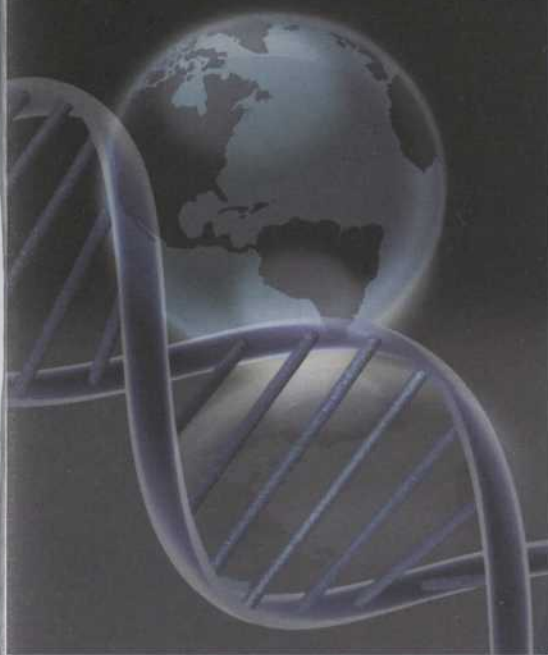


Photo: iStockphoto

Avec 6% du total mondial des cultures d'OGM, le Canada est le quatrième producteur en importance derrière les États-Unis (50%), l'Argentine (16,8%) et le Brésil (12,6%). Les principales cultures OGM alimentaires au pays, comme ailleurs dans le monde, sont celles du canola, du maïs et du soya. Bien que la culture du coton OGM prenne de plus en plus d'importance, il n'en sera pas question dans ce texte car il ne s'agit pas d'un OGM destiné à l'alimentation. Le but de cet article est de dresser un bref portrait des cultures OGM au Québec et au Canada afin de montrer la place qu'occupe l'agriculture OGM chez nous.

UNE MAUVAISE HERBE CATASTROPHIQUE...

Selon les chiffres de Statistique Canada, en 2008, environ 85% des cultures de canola étaient OGM. Lorsqu'on fait référence au canola OGM, il est surtout question des semences résistantes aux herbicides Liberty Link de l'entreprise Bayer et des semences résistantes au Roundup, dites Roundup Ready, de Monsanto. Le canola génétiquement modifié pour résister aux herbicides peut survivre à plusieurs applications d'herbicide, pour autant que ce dernier soit de la même marque que les semences...

dossier

UN NOUVEAU MAÏS OGM : LE SMARTSTAX

Le SmartStax est un maïs OGM contenant 8 gènes étrangers et est produit conjointement par Monsanto et Dow AgroSciences. Il permet à la plante d'être tolérante à plusieurs herbicides et de produire plusieurs insecticides simultanément. Il a été autorisé l'été dernier par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB) et le Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM) exigent que le gouvernement fédéral retire l'autorisation du SmartStax, tant que Santé Canada n'en aura pas fait des évaluations complètes et indépendantes.

Les deux réseaux ont fait cette demande après avoir appris que Santé Canada n'a pas fait d'évaluation de salubrité pour le SmartStax. L'évaluation de la salubrité d'un OGM dans lequel ont été introduits plusieurs gènes fait partie des normes adoptées par le Codex Alimentarius - un organe des Nations-Unies dont le mandat est de développer des normes pour la

salubrité alimentaire et qui est reconnu par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le règlement des litiges.

« Santé Canada n'a même pas entrepris ou exigé des évaluations de salubrité pour ce maïs SmartStax », constate Lucy Sharratt du RCAB. « Santé Canada a abdiqué ses responsabilités et ignoré les risques pour la santé publique que pourrait causer ce nouveau maïs OGM auquel ont été ajoutés huit gènes et que l'on retrouvera bientôt dans les Corn Flakes. »

Pour en savoir plus sur le maïs SmartStax, consultez le site du RCAB : <http://rcab.ca>

LE SOYA : DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Le soya Roundup Ready de Monsanto fut l'une des premières cultures OGM à être commercialisée au niveau mondial et aujourd'hui, 70% de la production de soya est OGM. Toutefois, le Canada n'est pas un grand joueur lorsqu'il est question de culture du soya.

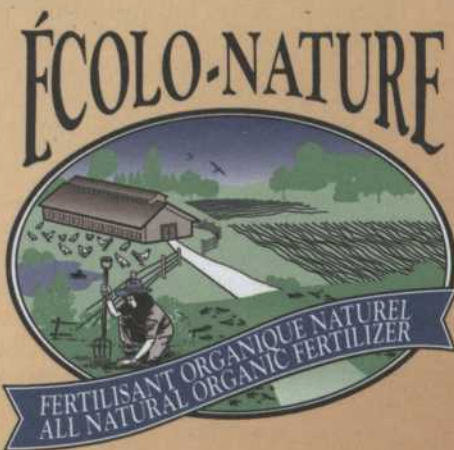
Au total, nous produisons à peine 1,3% de la production mondiale... mais encore une fois, environ 50% de celle-ci est OGM. Bien que la culture du soya soit en hausse au pays, les problèmes causés par la culture du soya OGM en Amazonie revêtent une telle importance que c'est ce dont il sera question ici. De plus, on le retrouve dans une foule de produits consommés un peu partout dans le monde.

L'AMAZONIE, UN IMMENSE CHAMP DE SOYA OGM?

L'utilisation accrue de soya OGM en Amazonie intensifie les pires aspects de l'agriculture intensive et met en danger à la fois l'intégrité de l'approvisionnement en soya non-OGM brésilien et la biodiversité de l'Amazonie. Là où le soya OGM est cultivé, le nombre d'applications et la quantité d'herbicides utilisés augmentent également.

En 2006, Greenpeace International a dénoncé l'extension insoutenable de

Si vous êtes bio, si vous êtes «vert de nature» ou écolo, alors c'est Écolo-Nature qu'il vous faut!



Produits organiques Écolo-Nature, une division de Les Œufs d'Or inc., transforme, par la magie du compostage, le fumier de poulettes et de pondeuses en un fertilisant organique **sans mauvaises herbes**.

Le produit original qui en résulte est du 5-5-3. Il est densifié et mis en granules pour une application facile et plus uniforme. Il est approuvé pour l'agriculture biologique par Ecocert Canada. Il peut également être mélangé à d'autres produits, comme la farine de sang, avant d'être également densifié et mis en granules. Les produits suivants sont aussi approuvés pour l'agriculture biologique par Ecocert Canada.

Écolo-croissance racine : 3-10-3 Écolo-croissance plus : 8-2-1
Écolo-croissance début : 7-3-2 Écolo-croissance maturité : 3-3-9

Écolo-Nature est tout indiqué pour la production horticole, les cultures maraîchères et pour les grandes cultures biologiques. Il est très utilisé pour les jardins de fleurs et de légumes et pour les pelouses.

Formulations
«sur mesure»
disponibles
sur demande

Écolo-Nature

- Améliore la fertilité de votre sol en augmentant sa porosité
- Accroît la capacité de rétention des minéraux du sol
- Augmente graduellement la matière organique du sol
- Ajoute au sol des micro-organismes tout en activant la source d'alimentation pour ceux déjà existants

Sans
mauvaises
herbes!



Les Œufs d'Or inc. 34, rue Chénier, Val d'Or • Tél. 819.824.4419 • Téléc. 819.824.4418 • www.ecolo-nature.com



Photo: Greenpeace

La déforestation de l'Amazonie pour faire place au soya OGM, avec son cortège d'herbicides... transformer le paradis en enfer?

la culture du soya en Amazonie, la plus grande forêt tropicale humide du monde. Le soya est cultivé en Amazonie pour répondre à la demande de fourrage émanant d'Europe et d'Asie, une demande qui ne cesse d'augmenter. Après avoir associé les multinationales qui utilisent le soya à la destruction de la forêt amazonienne, Greenpeace a réussi à convaincre les producteurs d'aliments, les supermarchés, les chaînes de restauration-minute et des organisations non gouvernementales (ONG) d'œuvrer pour le changement.

Mis sous pression, les grands négociants de soya du Brésil ont annoncé un moratoire pour le commerce du soya cultivé sur un territoire récemment déboisé en Amazonie. La suspension a pris effet en juillet 2006 et a été prolongée depuis... La suspension temporaire de la production de soya permet d'établir le cadre environnemental, économique et politique nécessaire pour que la culture du soya ne contribue plus à la destruction de la forêt amazonienne.

La destruction des forêts tropicales engendre près d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre, occupant ainsi la deuxième position après le secteur énergétique. 75% des émissions du Brésil proviennent de la

déforestation, ce qui en fait le quatrième plus gros émetteur de gaz à effet de serre dans le monde.

UN PEU D'ESPOIR...

Si on s'attarde à ce qui a été dit jusqu'ici, on peut aisément se sentir découragé, voire impuissant, devant une industrie aussi forte que celles des biotechnologies. Cependant, tout

n'est pas si noir. S'il est vrai que la culture des OGM est en hausse, les OGM sont loin d'avoir la cote au niveau international à en voir les chiffres officiels de l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications), un groupe de lobby de l'industrie (pro-OGM):

92% des terres agricoles sur la planète sont cultivées avec des plantes non OGM

99% des agriculteurs du monde n'utilisent pas d'OGM

Le riz et le blé, qui sont les deux cultures les plus importantes dans le monde ne sont pas OGM (bien que d'énormes pressions soient faites par l'industrie des biotechnologies pour commercialiser des variétés de riz et de blé OGM).

En réalité, 13 ans après leur arrivée sur le marché, les OGM n'arrivent pas vraiment à aller au-delà des 4 pays principaux concernés, plus l'Inde et la Chine, si on ajoute le coton.

La résistance contre les OGM continue et s'organise sur tous les continents... et l'Union européenne est en voie d'adopter des normes encore plus sévères en ce qui concerne l'étiquetage des OGM. ●

Pour en savoir plus...

...sur les cultures OGM au Canada et dans le monde :

Source d'information sur les organismes génétiquement modifiés
Gouvernement du Québec : www.ogm.gouv.qc.ca/ogm_chiffres.html

L'ISAAA est le seul organisme à produire des statistiques mondiales sur les cultures d'OGM. Il publie des rapports annuels dont les médias se servent très souvent pour accréditer la thèse voulant que les OGM obtiennent de plus en plus la faveur des consommateurs dans le monde. On doit cependant savoir que l'ISAAA est financé par l'industrie du génie génétique. On trouve parmi ses commanditaires les plus importantes compagnies de semences OGM au monde, notamment Monsanto, Syngenta, Bayer et Pioneer : www.isaaa.org

Greenpeace : www.greenpeace.ca

dossier

Photo: Greenpeace



Biosécurité

Quelles normes internationales pour nous protéger?

Au-delà de la mondialisation des marchés et des firmes, les problèmes sociaux et environnementaux s'internationalisent de plus en plus et on doit penser à des solutions globales et créatives afin de les régler dans une optique de développement durable.

Par Mireille Beaudoin

Il existe environ 200 accords multilatéraux relatifs à l'environnement (AME), dont le protocole de Kyoto sur les changements climatiques est sans contredit l'exemple phare. Moins connu, le protocole de Carthagène ou protocole sur la Biosécurité est pourtant entré en vigueur le 11 septembre 2003... à Montréal, où est situé le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations-Unies. Le protocole de Carthagène est le premier outil du droit international visant à réglementer les biotechnologies. Au moment d'aller sous presse, il a été ratifié par 156 pays, mais le Canada n'a toujours pas manifesté son intention de se joindre au consensus international... Y aurait-il un lien avec le fait que le Canada est le 4^e producteur d'OGM au monde?

POURQUOI UN PROTOCOLE SUR LA BIOSÉCURITÉ?

Le protocole de Carthagène vise à réguler et à sécuriser les échanges internationaux d'OGM. Plus spécifiquement, il s'applique aux mouvements transfrontaliers, au transit, à la manipulation d'OGM de même qu'à l'utilisation d'OGM en milieu confiné. Pour la première fois à l'échelle mondiale, une évaluation et un contrôle des risques pour l'environnement liés aux OGM sont mis en place. De plus, il établit une procédure d'accord préalable en connaissance de cause qui permet aux pays de refuser l'importation d'OGM (dans le langage de la CDB et du protocole, on utilise l'expression *organismes vivants modifiés*) en vertu du

principe de précaution. Le Protocole exige également qu'un régime de responsabilité soit établi dans le cas de dommages.

Bien que le protocole sur la biosécurité constitue un pas de géant dans la réglementation des OGM, il comporte plusieurs lacunes et les négociations internationales entourant sa mise en œuvre ont subi l'influence des grandes entreprises agrochimiques de même que celle de certains gouvernements (producteurs d'OGM) qui ne désiraient pas d'un AME fort et contraignant en matière d'OGM.

UN PEU D'HISTOIRE...

Convention sur la diversité biologique

Le Protocole sur la biosécurité est issu de la CDB des Nations-Unies, qui a été adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. La Convention a trois objectifs principaux : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation de ses ressources génétiques. La pierre angulaire du protocole de Carthagène est le principe de précaution, le Principe 15 de la Déclaration de Rio, qui stipule que :

Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.



Photo: Stockphoto

Des négociations houleuses...

Le Protocole de Carthagène est le résultat d'une chaude lutte entre les pays membres du Groupe de Miami, constitué des principaux pays exportateurs d'OGM (dont le Canada, bien sûr) et un groupe de pays privilégiant le principe de précaution, principalement des pays en voie de développement. Alors que les premiers ont tout fait pour affaiblir le texte final du protocole, les seconds se sont battus pour qu'il soit fort et mette en place une réglementation sévère. Cette dichotomie est on ne peut plus palpable lorsque l'on s'attarde à lire le texte du protocole.

BIOSÉCURITÉ OU SÉCURITÉ DU COMMERCE?

Les AME représentent un excellent moyen de réglementer les questions d'environnement qui dépassent les frontières étatiques puisqu'au terme des règles du commerce international, le fait de refuser l'importation d'un produit en vertu du principe de précaution peut aisément être considéré comme une mesure protectionniste ou discriminatoire, ce qui est passible de sanctions. Signer une entente internationale sur une question donnée permet donc de démontrer l'intérêt de plusieurs États d'édicter des règles plus sévères que celles du commerce international sur une question spécifique.

Sur les 200 AME existants, une vingtaine comportent des clauses commerciales et en ce sens, ils touchent directement

aux compétences de l'OMC. Le protocole de Carthagène fait partie du lot puisque son objectif même est de réguler les échanges transnationaux d'OGM (OVM).

La question des relations entre le protocole sur la biosécurité et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui cherche à éliminer toutes les entraves au libre-échange, est d'une importance cruciale. Bien que le protocole souligne que ses règles ne doivent pas être interprétées comme impliquant un changement dans les droits et obligations des autres accords internationaux (comme l'OMC), il ajoute aussi que cela ne signifie pas pour autant que le protocole soit subordonné à ces autres accords. Le protocole soutient aussi que les accords sur l'environnement et sur le commerce devraient s'épauler mutuellement. Néanmoins, il y a tant de divergences entre l'objectif de l'OMC et celui de Carthagène qu'une relation de soutien mutuel semble peu probable...

CONTRADICTIONS JURIDIQUES

Dans le cadre de l'OMC, le pays importateur a l'obligation d'apporter la preuve du danger d'un OGM pour pouvoir en interdire l'importation. Le pays importateur subira des sanctions s'il ne peut pas fournir cette preuve. Au contraire, dans le cadre du protocole, le pays exportateur a l'obligation de fournir la preuve de l'innocuité d'un OGM et le pays importateur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les OGM de produire des effets nocifs. En cas de conflit, les pays peuvent se référer à la Convention de Vienne sur le droit des traités, qui définit l'interprétation des traités dans le cadre de la loi internationale.

CONVENTION DE VIENNE

La Convention de Vienne stipule qu'un accord international récent supplante un accord plus ancien et qu'un accord sur une question particulière prévaut sur un accord plus général. Il serait donc logique de supposer, par conséquent, que le protocole devrait avoir plus de poids que l'OMC, puisque le protocole traite spécifiquement des questions de

biosécurité, qui ne sont pas couvertes par l'OMC, et que le protocole est le plus récent des deux accords.

Cependant, une interprétation aussi positive est loin d'être évidente car le tout dépend beaucoup du cadre dans lequel un différend est jugé. S'il est présenté à l'OMC, dont l'Organe de règlement des différends rend généralement des jugements favorables aux intérêts des grandes multinationales et des pays puissants, les pays respectant les obligations du protocole pourraient avoir des problèmes. Les chances que l'OMC ait à trancher en cas de litige sont plutôt grandes... puisque les États-Unis, le Canada et l'Argentine n'ont pas ratifié le Protocole de Carthagène et qu'ils produisent plus de 72% de tous les OGM.

BIOSÉCURITÉ ET OMC : UNE RELATION COMPLEXE

Les références aux relations entre le protocole sur la biosécurité et les accords commerciaux ne figurent pas dans les articles du protocole, mais dans son préambule. Dans des accords internationaux comme le protocole de Carthagène, même si le texte d'un préambule est important, il a bien moins de poids que celui d'une disposition à part entière, comme un article de l'accord. D'ailleurs, le fait de retrouver ces références dans le préambule

du protocole plutôt que dans le corps du texte est le résultat direct de l'influence des pays membres du Groupe de Miami. Ils savaient que cela affaiblirait le protocole et que cela ouvrirait la porte à un flou juridique qui pourrait être exploité en cas de conflit.

LE CANADA ABANDONNE SA POURSUITE

En 2003, les États-Unis, le Canada et l'Argentine déposaient une plainte contre l'Union européenne (UE) devant l'OMC. Ils soutenaient que le moratoire sur l'importation de produits génétiquement modifiés imposé par certains états membres n'était en fait que la traduction d'un protectionnisme déguisé en faveur de l'agriculture européenne.

Après plus de 6 années de conflit, le Canada a décidé d'abandonner sa poursuite. Le Canada et l'Europe ont signé une entente bilatérale laissant les États-Unis et l'Argentine comme seuls combattants dans la lutte à l'OMC contre l'Europe sur le dossier des OGM. Une fissure d'une telle importance est une première dans le camp des pays pro-OGM. Toutefois, il ne faut pas crier victoire, le Canada n'a toujours pas l'intention de ratifier le protocole de Carthagène et l'entente demeure encore plutôt méconnue du grand public. ●



Pour en savoir plus...

...sur la biosécurité et sur le protocole de Carthagène

Convention sur la diversité biologique : www.cbd.int

Texte du protocole de Carthagène : www.cbd.int/doc/legal/cartagena-protocol-fr.pdf

Greenpeace Canada : www.greenpeace.ca

dossier

Photo: Steve Lathrop



Scandale en deux temps Le Canada sur la sellette

Bien que la couverture médiatique soit plutôt mince, il n'en demeure pas moins que ça bouge dans le dossier des OGM et pas nécessairement dans le bon sens. D'une part, la contamination du lin canadien par du lin OGM soulève bien des questions... D'autre part, après plusieurs années de « tranquillité », le lobby en faveur du blé OGM est à nouveau en marche.

Par Mireille Beaudoin

LE LIN CANADIEN SUR LA LISTE NOIRE

Quoi? Quel scandale? Bien peu de gens (au Canada) ont entendu parler du scandale lié au lin... Quel est le problème exactement? Eh bien, les autorités européennes ont confirmé avoir trouvé du lin OGM parmi les cargaisons de lin en provenance de chez nous. Ceci a surpris, pour ne pas dire outré, les consommateurs européens de même que les producteurs canadiens, puisqu'il est interdit de commercialiser le lin OGM au Canada et ce, depuis 2001!

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 30 pays (dont une majorité de l'Union européenne) ont été affectés par le lin contaminé. C'est l'Allemagne qui avait tiré la sonnette d'alarme en septembre, lorsqu'elle alerta ses voisins de la contamination sur son territoire.

En ce moment, plusieurs produits susceptibles de contenir du lin canadien sont retirés des tablettes en Europe et les cargaisons de lin en provenance du Canada ont été mises en quarantaine. Les producteurs sont on ne peut plus préoccupés par la situation puisque la perte du marché européen est catastrophique : il représente 60% des exportations canadiennes de lin. Pourtant, le gouvernement fédéral ne

semble pas pressé d'agir et certaines questions demeurent sans réponse : Comment la contamination a-t-elle pu avoir lieu? Qui est responsable? Qui va payer pour réparer les pots cassés? À quel point la contamination est-elle répandue? Et pendant ce temps, le prix du lin continue de s'effondrer.

LA PETITE HISTOIRE

Les autorités européennes ont confirmé que le lin OGM était le lin dit Triffid. Celui-ci a été développé à l'Université de Saskatchewan. Il est tolérant à un herbicide et contient 3 gènes de résistance aux antibiotiques. Pour l'instant, le gouvernement canadien refuse de corroborer les résultats des autorités européennes.

Le lin Triffid a été autorisé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Santé Canada, mais devant le refus de le cultiver d'une majorité de producteurs de lin de l'ouest du pays, les autorités sanitaires ont reculé. Officiellement, le Canada n'a donc jamais cultivé (sauf à des fins expérimentales) ni commercialisé du lin OGM... Or, on voit bien que dans les faits, il en va autrement.

Le dossier est on ne peut plus d'actualité en ce moment et personne ne peut prédire l'issue de ce conflit. Malheu-



reusement, il ne s'agit pas d'un cas isolé. Depuis 1996, année où les OGM ont fait leur apparition sur nos tablettes, plus de 200 cas de contamination dans 57 pays ont été répertoriés. Le protocole de Carthagène sur les échanges transfrontaliers d'OGM est un outil intéressant afin de régler ce type de conflit lié à la contamination mais comme le Canada ne l'a pas ratifié, il n'y est pas contraint.

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LE BLÉ ROUNDUP READY ?

En mai dernier, certaines organisations en agriculture agrochimique du Canada, des États-Unis et de l'Australie annonçaient publiquement leur intention d'obtenir la commercialisation synchronisée du blé OGM. Leur communiqué officiel relançait la bataille contre le blé OGM.

LA BATAILLE DE 2004

En mai 2004, Monsanto annonçait la suspension de tout autre développement ou essai en champs ouverts de son blé génétiquement modifié, le Roundup Ready. Une victoire qui a réjoui le mouvement écologiste dans son ensemble, mais aussi des associations de producteurs et de défense des



alga-vie
produits biologiques pour animaux de ferme

Nouveau!
Vitamines microencapsulées

Les vitamines BIOVIT sont des vitamines A, D3 et E lipo enrobées. Grâce à l'action d'une matrice lipogel, elles sont les seules vraies vitamines protégées de la dégradation dans la rumen, une protection à 95%, elles se dégradent seulement au niveau de l'intestin grêle, donc parfaitement biodisponibles.

Minéraux

- bovins laitiers
- bovins de boucheries

Approuvé pour l'agriculture biologique par Ecocert Canada



Micheline Sénéchal T: 819 823-8922 info@alga-vie.com www.alga-vie.com

Photo: Stockphoto



droits des consommateurs. Depuis 2001, une coalition formée de divers groupes, notamment la Commission canadienne du blé, le Syndicat national des agriculteurs du Canada, le Conseil des Canadiens et les agriculteurs biologiques de la Saskatchewan, s'opposait à la dissémination du blé Roundup Ready.

À l'époque, la commercialisation de ce blé aurait été une catastrophe économique (et écologique bien sûr!). Le blé canadien, qui jouit d'une réputation hors pair sur la scène internationale, aurait probablement été banni de

bien des marchés, dont le lucratif marché européen. On espérait alors que Monsanto avait compris le message, que le blé OGM était chose du passé.

ET POURTANT, LE REVOILÀ

En réponse à la sortie publique des « pro-blé OGM » du printemps dernier, plusieurs groupes des mêmes pays, c'est-à-dire du Canada, des États-Unis et de l'Australie ont aussi fait entendre publiquement leur vive opposition à la commercialisation du blé OGM. Leur *Déclaration contre le blé OGM* répond point par point au *Wheat Commercialization Statement*, le communiqué des « pro-blé OGM ».

« Monsanto doit, une fois pour toutes, accepter la défaite sur le blé OGM au lieu de remettre le sujet sur le tapis. Comme le confirme notamment le rapport Pronovost sur l'agriculture au Québec, l'avenir de l'agriculture mondiale réside dans des pratiques plus écologiques et non dans les OGM qui facilitent uniquement l'utilisation

d'herbicides toxiques », dit Éric Darier, directeur de Greenpeace au Québec et porte-parole du Réseau québécois contre les OGM.

La résistance s'organise à nouveau et déjà les consommateurs européens ont fait savoir que si le Canada allait de l'avant avec le blé OGM, il était possible qu'ils cessent tout achat de blé canadien, puisque même en achetant un blé non OGM, il sera impossible de garantir à 100% qu'il ne contient aucune trace de blé OGM. Par conséquent, les producteurs de blé bio perdraient également au jeu, puisqu'il y a fort à parier que les règles de certification devraient être assouplies pour laisser une place à un certain seuil de tolérance à la contamination génétique. La ségrégation complète de la filiale OGM est impossible! Pensons au canola, pour lequel il n'existe même plus de données officielles sur la culture OGM, tant la contamination est répandue. Il faut faire comprendre à Monsanto que le blé OGM, c'est toujours non! ●



Réfléchir et agir pour un avenir sans OGM...

Nous ne mangeons des OGM que depuis environ une douzaine d'années. Nous pouvons encore faire le choix de revenir en arrière avant qu'il ne soit trop tard. Voici quelques pistes de réflexions et d'actions intéressantes afin de déjouer les OGM...

Par Mireille Beaudoin

MANGER BIO

Si on ne veut pas manger d'OGM, la solution la plus simple est de ne pas consommer des produits transformés tels que les craquelins, les soupes, les plats préparés, les sauces, les condiments, etc. Pas toujours facile à faire! Si on ne peut éviter l'achat de certains produits transformés, choisir une version certifiée biologique est une alternative intéressante. Lorsque cela n'est pas possible, on peut lire les étiquettes et choisir les produits qui ne contiennent ni soya, ni canola, ni maïs (les principales cultures OGM) ni leurs dérivés... Ici encore, ce n'est pas toujours évident, car la grande majorité des produits transformés contiennent au moins un ingrédient dérivé de l'une de ces céréales.

L'agriculture biologique a fait ses preuves

Votre entourage trouve que vous exagérez? On tente de vous expliquer que les OGM représentent une excellente voie afin d'assurer la sécurité alimentaire d'une population grandissante? Malheureusement, ce type de discours est très populaire, spécialement ici en Amérique du Nord où la contre-information du lobby des OGM est très sournoise et efficace.

Heureusement, l'époque où l'on pouvait clamer haut fort que l'agriculture biologique était moins productive est révolue. En janvier 2008, plus de 4000 experts de l'ONU provenant de plus de 60 pays ont conclu que les méthodes de l'agriculture industrielle devraient être remplacées par des procédés plus susceptibles de s'harmoniser

à la nature, tout en évitant les famines. Ils rejetaient d'emblée le recours aux OGM.

Un autre rapport sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire en Afrique, publié par la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement et le Programme des Nations-Unies pour l'environnement conclut que l'agriculture biologique peut assurer aussi bien ou même mieux la sécurité alimentaire que les systèmes conventionnels et a plus de chance d'être durable dans le long terme car elle est basée sur des assises solides de la nature, des forces sociales, humaines, physiques et financières des communautés de paysans.

Exigez l'étiquetage obligatoire des OGM

Une quarantaine de pays ont mis en place un système d'étiquetage obligatoire des OGM. Nous pouvons aussi le faire! Les obstacles à l'étiquetage obligatoire des OGM ne sont pas techniques, mais bel et bien politiques. Le gouvernement de M. Charest doit tenir sa promesse faite en 2003 et mettre en place un étiquetage obligatoire au Québec et ce, dès maintenant.

QUOI FAIRE POUR FAIRE AVANCER LES CHOSES?

Lorsque vient le temps de poser des gestes à saveur politique, plusieurs personnes se sentent isolées et ne savent pas par où commencer, se disent que ça ne vaut pas le coup... c'est une grave erreur! Les actions individuelles ont beaucoup de valeur. Voici une petite liste de gestes facile à poser en faveur de l'étiquetage des OGM.

1. Parlez à votre épicier

Qu'il s'agisse d'un marchand local ou d'un supermarché, dites au gérant que vous êtes inquiet de voir autant de produits contenant des OGM sur les tablettes. Demandez-lui s'il a l'intention de cesser l'achat de ces produits. Informez-vous de la politique en vigueur sur les OGM, si une telle politique existe bien évidemment... Votre épicier soutient-il l'étiquetage obligatoire des OGM? Si oui, quelles actions entend-il poser afin de faire avancer le dossier? Vous pouvez faire monter la pression en signalant votre intention de cesser de fréquenter le commerce s'il n'y a pas d'amélioration dans le dossier.

2. Parlez, écrivez ou téléphonez à vos représentants politiques des gouvernements fédéral et provincial.

Le dossier de l'étiquetage des OGM est complexe et les deux paliers de gouvernement peuvent légiférer en la matière. Demandez à votre député quelle est sa position sur l'étiquetage des OGM. S'il est d'accord, demandez-lui ce que son parti compte faire dans les mois qui suivent afin de ramener le sujet à l'ordre du jour.

3. Téléphonez directement aux entreprises qui utilisent des OGM.

Sur la majorité des produits, il y a un numéro de téléphone pour les questions et les commentaires. Faites part de votre mécontentement et signalez votre intention de cesser l'achat des produits de la compagnie jusqu'à ce

qu'elle n'utilise plus d'OGM. Demandez-leur d'étiqueter les produits qui contiennent des OGM.

4. Convincez vos proches d'agir eux aussi.

Agissez à titre d'agent de changement et demandez aux membres de votre famille et à vos amis de faire comme vous. Ils feront ensuite de même dans leur réseau et ainsi de suite. Ces actions sont hautement efficaces même si elles sont grandement sous-estimées. Les politiciens et les entreprises les prennent très au sérieux.

L'ÉTIQUETAGE DES OGM : ASPECTS TECHNIQUES...

Il faut mettre en place un système de traçabilité dans la chaîne alimentaire qui repose principalement sur des garanties formelles de chacun des fournisseurs et que ponctuellement, des tests soient effectués par des laboratoires indépendants. Il ne sera donc pas nécessaire de tester chacun des produits dans les épiceries.

Le Québec pourrait commencer par adopter des normes d'étiquetage similaires à celles de l'Europe, avec un seuil de 0,9% au-dessus duquel il serait obligatoire d'étiqueter OGM. Il faut noter que le seuil de 0,9% s'applique à chacun des ingrédients pris individuellement et que la présence d'OGM doit être accidentelle et non permanente.

PAS SI CHER, L'ÉTIQUETAGE

Une étude faite pour le MAPAQ sur les coûts de l'étiquetage des OGM démontre qu'il ne serait pas aussi onéreux que ce que l'industrie prétend. De plus, l'expérience européenne a démontré que les prix au détail pour les consommateurs n'ont pas augmenté après l'application de l'étiquetage. Néanmoins, s'il y avait des coûts supplémentaires reliés à un système d'étiquetage obligatoire, il faudrait s'assurer que les agriculteurs qui cultivent sans OGM et les consommateurs qui ne veulent pas en manger n'assument pas la facture! Ce sont ceux qui produisent et utilisent les OGM qui devront payer.

Selon les plus récents sondages, plus de 86% des Québécois et des Québécoises exigent le droit de savoir. Un débat de société sur l'ensemble du dossier des OGM s'impose.

LE RAPPORT PRONOVOST : UNE SOLUTION D'AVENIR

De la mi-février à juin 2007, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire (CAAAQ) a tenu des consultations publiques dans l'ensemble du Québec. La CAAAQ a accouché du rapport Pronovost, qui dans l'ensemble propose des solutions intéressantes afin de favoriser le développement d'une agriculture durable au Québec. Il faut reconnaître que laissé à lui-même, le secteur de l'agriculture biologique est limité dans l'atteinte de son plein potentiel et ne peut ainsi rendre à la société tous les bénéfices qu'il peut potentiellement lui offrir. Il est maintenant temps que ce type d'agriculture écologique obtienne plus de support de la part de l'État, qui en récoltera par la suite les bénéfices. Le gouvernement se doit de suivre l'ensemble des recommandations de la CAAAQ.

UN MORATOIRE?

À l'image de ce qui s'est déjà fait en Europe, le gouvernement québécois pourrait décréter un moratoire sur les cultures génétiquement modifiées, le temps de mettre en place de grandes consultations populaires sur le sujet. Nous aurions enfin un débat démocratique où nous pourrions nous questionner collectivement: a-t-on vraiment besoin des OGM? ●





Appartenance et nutrition

Il y a plus de 25 ans déjà, conscient de la place des aliments dans la santé, mais sans plus, j'avais commencé à m'intéresser à l'alimentation dite « naturelle ». Quel fut mon étonnement de lire que la macrobiotique, approche de vie d'origine orientale, considérait plus santé le fait de consommer des aliments locaux et de saison. Mais au-delà des apparences réside l'intendance de la vie.

Par Carol Vachon

Comme pour les autres produits de consommation, en matière d'alimentation domine le paradigme de la production et de la consommation de masse. À l'époque, on pouvait avoir accès à presque tous les aliments peu importe leur provenance ou la saison. Je vivais en ville (Québec), théâtre, s'il en est, de la consommation de masse. Insister pour consommer des aliments provenant des alentours ne faisait pas « genre ». Depuis des lustres, les marchés publics avaient été réduits à leur plus simple expression. Nous en étions au « tout à l'épicerie à chaîne ».

LE CANADIEN DE MONTRÉAL ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

À cette époque, j'étais en train de me mettre à la naturopathie, au fil de nombreuses heures de lecture avec une ardeur et une passion qui me surprennent encore aujourd'hui. Jamais dans toute ma carrière scientifique je n'avais fait le plein d'autant de connaissances et d'idées novatrices en santé que dans ce processus d'apprentissage autodidacte en naturopathie, que je me suis mis à défendre corps et âme en misant sur l'alimentation saine.

Toutefois, après 25 ans de recul, je dois constater que le sentiment d'appartenance et l'identification au terroir pourraient avoir pesé aussi fort dans nos choix d'une alimentation saine que les principes nutritionnels. Maintenant, le terroir

attire de plus en plus parce qu'on s'y identifie, un peu comme la légende qui a créé la dynastie du Canadien. La magie des exploits des Maurice Richard, Jean Béliveau ou Howie Morenz croissait avec l'identification de la population aux joueurs et l'ardeur de l'assistance dans le forum donnait le « septième joueur » sur la glace. Aujourd'hui, avec si peu de joueurs francophones dans l'équipe, la pâte ne lèvera probablement plus, à moins de régénérer la rivalité avec une équipe de Nordiques à Québec...

L'ALIMENTATION ET LE TERROIR

Pour l'alimentation, un peu d'histoire s'impose. Après la guerre, l'accès facilité à la propriété amena la migration des jeunes familles vers les banlieues. C'était également le fameux goût du retour à la campagne. Parallèlement se développa l'envie de jardiner chez ces enfants de citadins. Puis vinrent les années 1970, avec la grande époque de l'affirmation identitaire des Québécois. Le succès de la fromagerie artisanale et au lait cru au Québec s'en est évidemment nourri, de sorte que le terroir au Québec est plus présent que partout ailleurs en Amérique du Nord. Or, c'est précisément il y a plus de 30 ans que s'est développé l'enseignement de l'alimentation saine au Québec par des professeurs autodidactes ayant créé à la fois les courants du végétarisme et de l'agriculture biologique.

alimentation



Chef de file des probiotiques présente:







EXPO MANGER santé
est vivre Vert

EXPOSANTS • CONFÉRENCES • DÉGUSTATIONS • DÉMOS CULINAIRES

MONTRÉAL 19-20-21 MARS

Palais des congrès • 13^e édition
Vendredi 11 h à 20 h • Samedi 10 h à 18 h
Dimanche 10 h à 17 h

QUÉBEC 27-28 MARS

Centre des congrès • 10^e anniversaire
Samedi 10 h à 18 h • Dimanche 10 h à 17 h

ENTRÉE 12\$
10\$ aînés et étudiants
Gratuit pour les moins de 12 ans

2010



NOS PORTE PAROLE
Anne-Marie Roy et Joël Legendre
vous invitent chaleureusement

Chaque année, bon nombre de ces pionniers se réunissaient pour échanger et parfaire leurs connaissances lors du stage de l'APRAS, l'Association des personnes ressources en alimentation saine (maintenant l'Association Manger Santé bio). Lors de ces stages printaniers d'une fin de semaine entière en milieu champêtre, nous discutons nutrition et consommions des repas biologiques savoureux. Même si on importait beaucoup de denrées alors, nous nous laissions aller à rêver d'un approvisionnement s'effectuant dans les alentours, dans un quelconque rang, et non venant de l'autre bout du monde dans les vallées vertes artificielles autour de Silicon Valley en Californie. Un fort sentiment identitaire logeait silencieusement au fond de notre courant en alimentation saine. Eh oui, au-delà des apparences réside l'intendance de la vie.

METTRE LE NEZ DANS L'ÉTABLE DU COIN

Dans *Le Devoir* du 17 août 2009, sous la plume de Fabien Deglise, Normand Bourgault, professeur de marketing à l'Université du Québec en Outaouais, rapporte une expérience menée en 2007 dans deux supermarchés d'Estrie et d'Abitibi : des sacs de 10 livres de pommes de terre marqués soit « produit de l'Ontario », soit « produit de l'Abitibi » étaient offerts au même prix. 80% des clients ont choisi le produit de l'Abitibi. Et pourtant, l'Ontario, c'est la porte d'à côté. Que dire alors d'une mention « produit du Chili »? On peut sortir un Madelinot de ses îles, mais pas les îles d'un Madelinot.

De plus, sous l'effet des crises alimentaires mondiales, se renforce l'impression que les produits locaux sont plus sécuritaires, dit Normand Bourgault. La France a conservé

une grande partie de ses circuits locaux au grand bénéfice de ses produits du terroir (JJ Stréliski, *L'artiste et l'artisan*, in *Le Devoir*, 13 octobre 2009). Le nationalisme protège-t-il au moins un peu contre l'effet de serre? Sûrement. Mettez le client en contact avec l'agriculteur, tranquillement ils vont gérer ensemble la baisse des pesticides et des OGM, et la recherche de nouveaux clients, pour ne donner que ces exemples. C'est en plein le modèle que propose l'Union paysanne.

VA-T-ON « TASSER »


LES GRANDES CHAÎNES D'ÉPICERIE?

Aujourd'hui, les marchés publics ont une certaine faveur du public qui croît sans cesse, quoique lentement. Dominés par un style de vie trépidant, monsieur et madame Toutlemonde résistent à faire plus de kilomètres à coût de gaz à effet de serre pour acheter local, car la ferme et le marché public sont généralement plus éloignés que l'épicerie d'à côté. Et les grandes chaînes s'approvisionnent de moins en moins au Québec parce qu'elles ont des circuits de distribution globalisés à l'extérieur et que les grossistes les approvisionnant ont des pratiques contraires à l'approvisionnement local. C'est mal parti. Ce n'est pas demain que l'achat local va « tasser » les grandes chaînes.

En ce sens, il m'apparaît tout à fait inacceptable que le gouvernement du Québec n'ait pas encore imposé des quotas d'achat québécois à ces chaînes. Pendant ce temps, nous engloutissons chaque année par centaines de millions les fonds de la Financière agricole pour renflouer une grosse

Améliorez le rendement de vos cultures et augmentez la matière organique de votre sol avec l'engrais naturel Acti-Sol!

Le fumier de poule pondeuse Acti-Sol est approuvé pour l'Agriculture Biologique par :
Ecocert Canada,
Québec Vrai et OMRI.

 Approuvé



NOUVEAU

Granules plus fins

(granulométrie 225 SGN)

Contactez-nous pour connaître nos formulations et nos programmes d'achat avantageux

Acti-Sol, St-Wenceslas • Tél. : (819)224-4147 • www.acti-sol.ca

industrie porcine intégrée, uniquement pour faire baisser le prix du porc consommé au Japon. Cette orientation a été décidée il y a plus de 10 ans en 1997 lors du Sommet de l'agriculture avec Lucien Bouchard, même si on savait déjà à cette époque que l'avenir de cette industrie était très risqué ici. On visait à développer de nouveaux marchés extérieurs, en oubliant d'assurer notre propre sécurité alimentaire en quantité et en qualité. Car à la fraîcheur des achats locaux s'ajoute un énorme avantage, le fait que l'agriculture non industrielle utilise beaucoup moins de pesticides et d'engrais chimiques.

LE MONOPOLE SYNDICAL DE L'UPA

Notre poids lourd en agriculture, l'Union des producteurs agricoles (UPA), a favorisé ce modèle industriel, challengé désormais par de plus en plus d'agriculteurs en train de se regrouper pour abolir ce monopole syndical. Principal frein à l'évolution de notre agriculture, la loi du monopole syndical datant de 1972 met les agriculteurs québécois dans une position intenable et unique dans le monde : c'est comme si seul le Parti québécois ou le Parti libéral se présentait aux élections du Québec. Personne ne veut ça.

Suite à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation du Québec, le Rapport Pronovost recommandait l'abolition du monopole syndical ainsi que le soutien aux circuits courts de distribution, aux produits biologiques ou du terroir et aux productions moins industrielles. En refusant l'abolition du monopole syndical, le gouvernement Charest remettait aux calendes grecques la réforme de tout un pan de notre agriculture. Il faut dire que les trois partis politiques s'étaient rangés derrière l'UPA. Pas très visionnaire et courageux de leur part.

Au printemps 2009 s'est formée la Coalition SOS-Pronovost, constituée de la Coalition pour un Québec des régions, l'Union paysanne, le Parti vert du Québec, Québec solidaire et diverses associations agricoles, dans le but de créer une nouvelle tribune donnant voix aux petits producteurs et faisant contrepoids à la pression exercée par l'UPA sur le gouvernement dans nos choix de développement agricole.

Avec le temps, les mentalités ont changé. On conteste ce monopole absurde. Et il est évident qu'il est difficile de manger plus frais qu'en s'approvisionnant autour de chez soi. Le premier objectif de notre agriculture doit d'abord être de nourrir notre population plutôt que de chercher de nouveaux marchés extérieurs. Sous le poids de la vision de l'industrie alimentaire, on a progressivement démonté les circuits courts de l'approvisionnement alimentaire avec comme conséquence l'aberration suivante : l'agriculteur de Kamouraska voit le fruit de son labeur transporté et concentré à Montréal dans de super entrepôts, aux dépens de la fraîcheur, pour voir les denrées alimentaires rapportées par la suite dans les grandes chaînes alimentaires chez lui... si tant est que ce petit agriculteur réussisse à se faufiler dans ce circuit, une mission difficile... Il est temps de remplacer la vision industrielle qui subordonne la nature au marché par une vision paysanne et sociale qui ajuste la technologie à la nature. Le passé garantit le futur de notre avenir(!) •

Végépâté à la Louise

1 tasse (250 ml) d'amandes moulues
1/2 tasse (125 ml)
de farine d'épeautre ou de kamut
1 oignon haché finement
1/4 tasse (65 ml) de sauce tamari
1 patate sucrée râpée
1/2 à 3/4 de tasse (125 ml à 200 ml)
d'huile de première pression à froid bio
(canola-olive)
3/4 de tasse (200 ml) d'eau chaude
1 c. à thé (5 ml) de levure alimentaire
Épices au goût

Moudre les amandes et déposer dans un grand bol avec le reste des ingrédients.

Bien mélanger. Verser dans un moule huilé.

Cuire au four à 350 °F (180 °C) pendant 1 heure environ.

Servir tiède ou froid avec des galettes de riz, des biscottes ou du pain à l'épeautre.

Pain de canneberges aussi de mon amie Louise

2 tasses (500 ml) de farine d'épeautre
2 c. à thé (10 ml) de poudre à pâte sans alun
1/2 c. à thé (2 ml) de sel
1 c. à soupe (15 ml) d'huile
1 tasse (250 ml) de brisures de chocolat noir ou de caroube
2 c. à soupe (30 ml) de zeste d'orange
2 tasses (500 ml) de canneberges fraîches ou réhydratées
(rechercher celles du Québec)
1 œuf
1/2 tasse (125 ml) de jus d'orange
2/3 tasse (150 ml) de sirop d'érable

Huiler un moule à pain. Faire chauffer le four à 350 °F.

Dans un grand bol, tamiser ensemble farine, poudre à pâte et sel.

Ajouter à ce mélange les brisures de chocolat ou de caroube. Réserver.

Dans un autre bol, battre l'œuf, ajouter l'huile, le jus d'orange, le sirop, le zeste d'orange et les canneberges. Mélanger.

Incorporer le mélange liquide au mélange sec. Bien brasser.

Faire cuire 1 heure ou jusqu'à ce que la pointe d'un couteau

en ressorte propre.

Donne environ 15 tranches.

Fond de quiche au riz

Rappelez-vous que toutes les céréales cuites peuvent faire office de fond de quiche.

Rapide, délicieux, original et sans gras.

2 tasses (500 ml) de riz cuit

Presser le riz dans une assiette de 9 po (23 cm) avec les doigts.

Mettre du riz jusque sur le rebord de l'assiette.

Passer les mains à l'eau glacée pour empêcher les grains de coller.

Il va sans dire que vous aurez utilisé du riz entier.

Variantes : Utiliser du millet cuit, du quinoa ou de l'orge.

Délices d'hiver

Janvier et février
sont des mois où on a besoin
de se réchauffer le cœur et le corps...
et ces recettes sont parfaites pour ça!

Recettes généreusement
partagées par Renée Frappier,
auteure du GUIDE DE L'ALIMENTATION
SAINE ET NATURELLE, tomes 1 et 2,
co-auteure
du GUIDE DES BONS GRAS
et organisatrice
d'Expo Manger santé
et Vivre vert





Ajouter des sens au jardin

Même en cette période de l'année où tout est vêtu de blanc, un[e] jardinier[ère] ne cesse de rêvasser à son loisir ou à son plaisir de la vie, le jardinage. Je vous propose pour 2010 d'ajouter des sens à votre jardin afin que vos activités de jardinage prennent tout... leur sens!

Par Jean-Jacques Marcil
pour le Regroupement des jardiniers écologiques • www.rje.qc.ca



Le sens premier que je donne au jardinage est avant tout, une activité de création et de communication avec la nature. Je peux dessiner, modifier mon potager, mon aménagement paysager, créer mon jardin selon mes besoins, mes capacités et selon mes énergies. La nature est vivante et malléable; avec elle, je deviens un cocréateur de la nature. En choisissant le jardinage écologique, je me donne ainsi accès à des fruits et à des légumes de toute première qualité, dans un environnement équilibré.

Pour que son espace jardin soit vivant et plus personnel, il faut lui donner de la personnalité en y mettant ses couleurs, en osant lui donner du style, de la forme...

Je vous propose de prendre un temps pour vous, pour dessiner votre jardin créatif ou imaginaire qui, sans que vous le deviniez, sera révélateur de votre créativité et de votre personnalité. Vous pouvez faire plusieurs essais sur papier et décider de poursuivre en pratique avec un modèle qui vous plaît et que vous pouvez facilement réaliser...

Sur une feuille de papier, dessinez à la mine votre jardin créatif. Commencez par tracer le contour, qu'il soit carré, arrondi ou sinueux; ensuite, remplissez l'intérieur avec d'autres formes : cercle, triangle, rectangle, étoile, etc., à l'aide de crayons de couleurs. Maximum : 5 couleurs et 5 formes.

En dessinant votre jardin créatif, vous avez utilisé des formes qui peuvent se regrouper ou s'intercaler, créant un nouvel ensemble. Vous pouvez aussi diviser ou recouper chaque forme pour en créer de nouvelles, obtenant un nouveau tableau de couleurs et de formes. Ces nouvelles formes peuvent représenter des mini-espaces pour cultiver vos plantes, vos fleurs et vos

légumes préférés. Insciemment, les couleurs choisies faciliteront le choix et le coloris des plantes.

En pratique, si on élabore son jardin à partir de ce concept de créativité, on peut délimiter les contours ou les séparations des formes et des couleurs avec des matériaux plus ou moins permanents et naturels - planches, bois raméal, roche, pierre à patio, etc. - qui deviennent des allées pour l'entretien et la cueillette et même une suggestion pour la rotation des cultures.



LE JEU DE LA CRÉATION

Inspiré des notions du mandala, voici le symbolisme des formes des couleurs et des nombres :

Les formes

Le cercle clôt un espace, ce qui est à l'intérieur est protégé, consolidé et délimité. Une ligne sans commencement ni fin, comparable à l'éternité.

Le carré est expression de solidité, de stabilité et d'équilibre. Il évoque l'équilibre des quatre éléments, à la fois égaux et différents. Il symbolise la pensée rationnelle, l'accomplissement humain.

Le triangle est un symbole de dynamisme, un indicateur de direction :

- **pointant vers le haut**, il est le principe masculin symbolisant le feu (libido, force vitale, esprit, yang)
- **pointant vers le bas**, il est le principe féminin symbolisant l'eau (inconscient, potentialités, homme naturel, yin)

L'étoile est un symbole de faveur céleste. Elle est associée à l'âme.





Photo: RJE

Le cœur est le symbole de l'amour humain, aussi associé au courage, au chagrin et à la joie.

L'infini symbolise le temps, l'espace ou le nombre illimité. Il représente l'union de deux principes opposés. Il est le signe de l'ordre et de l'équilibre qui sous-tendent la réalité ordinaire, multiple.

Les couleurs

Le blanc évoque la pureté, la virginité, la spiritualité, la lumière. Le blanc représente l'unité d'où procède la multiplicité (les couleurs).

Le rouge évoque l'amour, la vie, la volonté de survivre. Il peut symboliser le feu : le feu de l'émotion, de la spiritualité ou de la transformation.

Le bleu évoque le ciel, les vastes étendues d'eau, les ombres fraîches. Il suggère le calme, la sérénité et la paix. Le bleu nettoie, nourrit et rafraîchit.

Le jaune symbolise la lumière, la chaleur et l'énergie solaire qui donne la vie.

Le vert symbolise le principe de croissance naturelle et saine. Il est la mère (bleu) et le père (jaune).

L'orange évoque l'énergie tempérée par le jaune de l'intuition, de l'entendement ou de la pensée.

Le violet/pourpre est un mélange de bleu et de rouge. C'est un plaisir pour les yeux.

Le bleu lavande est associé à la vertu, à l'industrie humaine et au savoir. Il symbolise l'énergie à un plus haut niveau.

Le pêche évoque le plaisir sensuel. Il suggère la sensualité.

Le magenta est du rouge (énergie) auquel est ajoutée une touche de bleu (féminin).

Les nombres

Le nombre UN représente l'individu, l'unité, le commencement. Il représente un état d'esprit, une manière de penser non dualiste.

Le DEUX divise, répète et engendre des symétries. Il symbolise le premier pas dans la différence.

Le TROIS suggère la vitalité, l'énergie et le mouvement : tout processus dynamique.

Le QUATRE suggère l'équilibre, la plénitude, l'accomplissement. Il fixe des limites et organise des espaces.

Le CINQ suggère l'intégrité naturelle. Il peut symboliser la santé, l'amour et également la sexualité.

À SUIVRE...

Nous traiterons dans le prochain numéro des sens de la vue et de l'odorat au jardin.

QUELQUES RÉFÉRENCES

La voie du mandala. Suzanne F. Fincher, Éditions Dangles, 1993

Mandala, voyage vers le centre. Bailey Cunningham, Éditions Le courrier du Livre, 2003 ●



Regroupement des Jardiniers Écologiques

Le regroupement des jardiniers écologiques R.J.É. vous invite à son premier rendez-vous écologique de l'année,

samedi le 20 février 2010 à l'aréna Jacques Chagnon,
205 rue Lewis Ouest, Waterloo (sortie 88 de l'autoroute #10).

Plusieurs conférences et ateliers pratiques seront réunis sous le thème :
Redonner au jardinage son sens écologique...

Pour plus d'information et s'inscrire, consulter le site Internet du R.J.É.

Site internet : www.rje.qc.ca

Courriel : info@rje.qc.ca

Case postale 451, Boucherville, Qc J4B 6Y2

Présidente du RJE pour 2009 : Christiane Émond



S'adapter à un climat DÉLINQUANT

J'écris ces mots à quelques jours du sommet de Copenhague alors que les plus importants émetteurs de gaz à effet de serre proposent, in extremis, des cibles de réduction. Sans être suffisantes pour renverser la situation, elles démontrent à tout le moins un début de semblant de volonté d'agir.

Par Yves Gagnon

Photo : Gharuca Photo

Implication politique ou non, avec une croissance de nos émissions qui s'élève à 3% par année depuis le début du siècle, les scénarios les plus pessimistes sont maintenant évoqués : une fonte des glaces qui pourrait entraîner une élévation du niveau de la mer de deux mètres; une hausse des températures qui pourrait atteindre de 4 à 5 °C ce qui aurait pour effet d'engendrer un emballement de l'effet de serre dont personne ne peut prévoir les conséquences. Une chose est certaine, nous sommes dorénavant entrés de plain-pied dans l'ère des changements climatiques et nous devons nous adapter. Quiconque jardine est à même de constater que les conditions de culture sont devenues imprévisibles et que la production d'aliments se complexifie.

COURGES MOLLES ET FRAMBOISES VERTES

J'ai fait cette année une belle récolte de courges Turban et musquée. Après la récolte, je les avais mises à mûrir pendant un mois sur le plancher de la grange après quoi je les ai transférées dans des boîtes de bois que j'ai rangées dans le tambour où je garde mes légumes avant de les entreposer soit dans la dépense, soit dans la chambre froide. La semaine dernière, alors que je m'apprêtais à entrer les courges dans la maison, j'ai constaté des signes importants de détérioration : des zones « mollasses » près du pédoncule, de petits cratères aux fonds visqueux, des zones sombres ou décolorées, conséquences d'un été trop humide et d'une trop forte promiscuité dans les boîtes. J'ai dû promptement ouvrir les fruits afin d'en récupérer les semences, après quoi j'ai cuit à la vapeur la chair encore saine afin de la congeler. Heureusement qu'il me reste quelques citrouilles Styrian intactes.

Au caveau, en ce début de décembre, la température stagne à 8 °C alors qu'il y a 20 ans, le sol était déjà gelé et la température de la chambre froide atteignait 1 °C, situation idéale pour la conservation des légumes. J'ai dû retirer deux fois déjà la peau grisonnante des choux, les céleris-raves sont envahis par des moisissures et les pommes sont molles. Les pommes de terre,

les topinambours, les betteraves, les rutabagas et les carottes survivent sans trop de mal pour le moment.

En juillet, les pluies abondantes ont causé la brûlure de la feuille chez l'oignon et le mildiou chez les pommes de terre, ce qui a réduit la taille et le rendement de ces légumes tout en fragilisant la conservation. La production de semences d'oignon fut un échec, dû au manque d'ensoleillement lors de la fécondation des fleurs par les insectes. J'ai réussi à produire quelques tomates qui n'ont jamais atteint un taux de sucre respectable, faute de chaleur. J'ai pu déguster quelques brocolis alors qu'ils avaient tous pourri sur le plant l'année dernière à cause d'un déluge qui avait duré 30 jours. Enfin, le gel sévère de la fin mai a brûlé les bourgeons de la plupart des arbres fruitiers et des petits fruits, ce qui nous a privés de fruits mises à part quelques framboises ternes, en mal de soleil. Et tout cela sans parler des ravages subis par les insectes importés grâce à la mondialisation de l'économie.

En mal d'imagination et en quête de bénéfiques, l'industrie s'apprête à répondre à cette nouvelle réalité climatique avec la proposition de nouveaux pesticides et d'OGM programmés pour répondre à des conditions spécifiques. L'éternel cycle de la mort et de l'incompréhension. Une solution à court terme qui engendrera davantage de contamination, de déséquilibre et de problèmes. Il est clair qu'une solution durable ne peut reposer que sur le rétablissement de l'équilibre perdu, faute de quoi nous nous enfoncerons davantage dans le chaos.

LA CERTITUDE DE L'INCERTITUDE

La tendance des dernières années semble indiquer pour le Québec des conditions printanières froides, des étés humides et des automnes tempérés qui se prolongent. Mais rien ne nous assure que cette tendance se maintiendra. Il se pourrait très bien qu'une vague de temps chaud et sec succède à cette vague de temps pluvieux et humide.

Peu importe l'avenir, voici donc, à titre de pistes,



Photo : Yves Gagnon

Les premiers symptômes de mildiou sur une feuille de pomme de terre



On doit idéalement établir le potager sur un site ensoleillé, bien ventilé et protégé

quelques mesures qu'on peut appliquer au jardin afin de minimiser les conséquences des perturbations climatiques.

Avant toute chose, il faut développer son écoute et sa compréhension du climat en étant attentif aux prévisions météorologiques, en observant le vent et le ciel et en notant les fluctuations climatiques ainsi que leur impact sur les cultures. Cette attention constante portée aux conditions ambiantes permet de mieux prévoir les excès climatiques et de protéger les végétaux au besoin.

En premier lieu, il importe d'établir le jardin au meilleur endroit possible, idéalement sur un site ensoleillé, orienté vers le sud, adéquatement drainé, bien ventilé mais protégé par un brise-vent perméable. Un brise-vent efficace comporte 40% de vides apparents permettant de ralentir le vent plutôt que de le bloquer, ce qui causerait des turbulences dans la zone qu'on souhaite protéger.

La circulation d'air permet de prévenir les maladies fongiques, stimulées par une forte pluviométrie, le manque d'ensoleillement et des conditions froides. On doit toujours viser un assèchement rapide de l'humidité du feuillage issue de la pluie ou de la rosée par une exposition au soleil du matin et par une densité des cultures qui favorise une bonne circulation d'air. Parfois, il faut se résigner à couper quelques arbres et à limiter le compagnonnage.

La culture en planches permet de gérer l'humidité. Plus la texture du sol est fine, plus les planches seront surélevées. Dans un sol argileux, elles peuvent atteindre 20 cm alors que dans un terrain sableux, on recommande de 8 à 10 cm. Une orientation des planches dans le sens de la pente favorise le drainage mais encourage l'érosion lors des pluies abondantes. Aménagées dans le sens contraire de la pente, les buttes freinent l'écoulement de l'eau tout en retenant l'eau dans le jardin ; se constitue alors dans le sol une réserve d'eau, utile par temps sec.

Les cultivars qu'on établit dans le jardin doivent être sélectionnés pour leur adaptation aux conditions climatiques. Comme on ne peut prévoir le temps qu'il fera, les sélections peuvent être parfois aléatoires. Cependant, en essayant plusieurs cultivars et en observant leur comportement, on pourra petit à petit déterminer ceux qui sont les mieux

adaptés. L'acclimatation des végétaux avant leur transplantation est essentielle à une reprise saine et rapide. Le processus commande de 8 à 10 jours d'une exposition graduelle au vent, au soleil, au froid et à la sécheresse.



La culture en planches permet de mieux gérer l'humidité

Suite en page 30 ➤

Semences biologiques
Visite des jardins
Livres de référence en culture écologique

www.intermonde.net/colloïdales/
(450) 835-5813

Les Jardins
du Grand-Portage

jardinage

► Suite de la page 29

Pour trouver un complément d'informations techniques sur le jardinage écologique, consultez LE JARDIN ÉCOLOGIQUE de Yves Gagnon aux Éditions Colloïdales.

LES MULCHS ET LES PAILLIS

L'application de paillis végétaux au sol prévient la croissance des plantes adventices, maximise la vie du sol, réduit l'érosion ainsi que l'évaporation de l'eau. Cependant, le paillis nuit au réchauffement du sol au printemps et peut créer une humidité excessive et néfaste tout en encourageant la prolifération des limaces. L'été dernier, ayant eu accès à du bois raméal fragmenté, j'ai recouvert mes planches de poivrons de ce matériau avec des résultats décevants : le sol est demeuré froid, ce qui a miné le développement végétatif des plants et a retardé la mise à fruit; les rendements en ont été considérablement affectés. J'ai dû retirer le paillis en juillet pour tenter de corriger la situation. Par ailleurs, en conditions chaudes et sèches, le paillis aurait été tout indiqué. Les mulchs vivants composés de trèfle, de vesce ou de phacélie ne nuisent pas au réchauffement du sol au printemps car ils sont établis après les cultures. On doit se rappeler que les espèces tropicales ont besoin d'un sol à 15 °C pour se développer.

Afin de prévenir les maladies fongiques, il est essentiel de travailler en mode prévention plutôt qu'en mode correction. Le lait 2%, le bicarbonate de sodium, les décoctions ou purins de prêle, de scrofulaire et/ou de noyer noir permettent de limiter les dégâts. J'ai réussi à prévenir

le développement du mildiou dans les tomates l'été dernier en vaporisant les plants une fois par semaine avec une solution de lait dilué à 10%, un traitement également efficace pour prévenir le mildiou de l'oignon. On profitera des séquences de temps sec pour traiter. L'expérimentation de différentes formules permet de trouver des solutions efficaces aux problèmes et d'évoluer dans nos pratiques. Avec les perturbations climatiques, plus rien ne tient. Il faudra nous adapter, une année à la fois.

L'outil le plus intéressant dont on dispose pour se prémunir des infestations d'insectes demeure, après la biodiversité du milieu, l'agrotexile. Ce tissu dont on recouvre les plantes durant leur période vulnérable est efficace pour la teigne du poireau, la mouche de la carotte et les différentes chrysomèles.

Enfin, il importera d'apporter une plus grande attention aux techniques de conservation employées pour les fruits et les légumes. Il apparaît que nous pourrions récolter les racines et les choux plus tard en saison et descendre les légumes dans la chambre froide au début décembre plutôt qu'au début novembre, comme c'était la coutume il y a quelques années encore.

Malgré tout le tort que nous causons à l'environnement de notre planète, la vie demeure généreuse. Quiconque s'en donne la peine peut, avec un jardin, atteindre l'auto-suffisance alimentaire. Mais il deviendra de plus en plus difficile de produire une aussi grande diversité d'aliments qu'auparavant. C'est pourquoi nous devrions tout mettre en œuvre pour retrouver un climat stable et équilibré. ●



GRAINS ET SEMENCES

blue river

Variétés de maïs-grain biologique

- 08K18 2450 UTM
 - 19K19 2500 UTM
 - 23M91 2600 UTM
 - 25A16 2650 UTM
 - 28B19 2750 UTM
- et plusieurs autres

● Semences certifiées biologiques

- Avoine AC Rigodon, AC Bâton & Canuk
- Blé AC Barrie, Kane, Snowstar & Nass
- Épeautre d'automne
- Orge AC Encore
- Orge nue CDC Mc Gwire
- Sarrasin
- Seigle
- Soya OAC Prudence 2450 UTM
- Soya OAC Lakeview 2650 UTM
- Soya Laurent 2550 UTM

● Centre de séchage et de transformation certifiés biologiques

● Vente et achat de grains biologiques

LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC



3680, LES 60, NICOLET (QUÉBEC) J3T 1P4

TÉL.: (819) 293-2001 • 1 866 293-2001 • TÉLÉC.: (819) 293-2002

COURRIEL : info@semencesrdr.com

www.semencesrdr.com



UNION PAYSANNE

Le ministre Claude Béchard répare les pots cassés de l'UPA...

Le 20 novembre dernier, le ministre Claude Béchard est venu réparer les pots cassés par l'enfant gâté de l'agriculture québécoise... l'UPA. En annonçant un plan de redressement conséquent en matière de gestion des risques agricoles ainsi que de nouvelles mesures afin de mieux protéger l'ensemble des agriculteurs, mais surtout en épongeant la dette de 1,3 milliard de la Financière agricole, il a effectué une réelle opération de sauvetage.

Le défi était complexe : continuer à soutenir ceux qui sont déjà soutenus, stabiliser le budget de la Financière agricole, protéger le plus grand nombre d'agriculteurs, rétablir une culture entrepreneuriale, aider à l'amélioration des entreprises et la liste pourrait encore s'allonger. L'Union paysanne prendra encore quelque temps afin d'analyser l'ensemble des chiffres et de faire des recommandations au ministère, mais il est déjà clair que l'enveloppe de l'ASRA

(Assurance-stabilisation du revenu agricole) se verra amputée de près de 100 millions de dollars. « Notre organisation travaillera d'arrache-pied afin d'envisager des solutions nouvelles et durables aux problèmes que vivront précisément ces agriculteurs dans un an », souligne Charles Cartier, administrateur à l'Union paysanne.

POUR NOUS CONTACTER

Benoît Girouard,
président Union paysanne :
450.495.1910

Frédéric Sauriol,
1^{er} secrétaire général :
450.566.5009

Site internet :
www.unionpaysanne.com

Soulignons que ce plan est largement inspiré du rapport Saint-Pierre que l'UPA avait conspué encore plus que le rapport Pronovost : « C'est ironique de les voir plutôt favorables aux mesures du ministre Béchard, mais est-ce que ça va durer? », s'est exprimé Frédéric Sauriol, secrétaire général de l'Union paysanne.

UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Mais l'UPA a-t-elle d'autre choix que de filer doux après avoir été la cause majeure du déficit de la Financière agricole? D'autant plus qu'elle a aussi envoyé les agriculteurs sous ASRA dans un mur. « Aujourd'hui, je suis à la fois soulagé du travail du MAPAQ et en colère contre l'UPA qui était aux commandes de la Financière de 2001 à 2008 et qui n'a pas su diriger le navire », déclare Benoît Girouard, président de l'Union paysanne.

Depuis sa création, La Financière agricole a mis en place des programmes et des orientations directement inspirés du lobby de l'UPA. Il faut relire la conférence de presse¹ du lancement des activités de la Financière, une pièce d'anthologie, pour réaliser à quel point Laurent Pellerin et l'UPA sont directement liés, 20 ans plus tard, au drame actuel.

L'Union paysanne avait dès le début dénoncé le conflit d'intérêt entre l'UPA et la Financière agricole; nous avions annoncé que l'ASRA deviendrait ingérable... et que la clause catastrophe deviendrait une panacée. Il a fallu le rapport Pronovost pour ouvrir les yeux. Bientôt les manuels d'histoire nous enseigneront combien nous avons été aveugles de donner autant de place au lobby de l'UPA.

LA SUITE DES CHOSES

L'annonce du ministre Béchard, avant d'être un amas de chiffres, signe le retour du MAPAQ sur l'avant-scène de l'agriculture... un leadership retrouvé. Vivement une politique agricole au printemps qui ira dans le même sens que l'annonce du 20 novembre dernier et qui nous redonnera espoir dans une agriculture diversifiée, plurielle, d'habitation du territoire et démocratique.

Mais pour les agriculteurs qui trouveront bientôt les temps durs ainsi que pour les contribuables qui doivent de nouveau éponger les frasques de l'UPA, il serait tentant d'aller trouver Laurent Pellerin et de lui réclamer sa médaille de l'Ordre national du Québec. ●

¹ www.assnat.qc.ca/fra/conf-presse/2001/010412BL.htm



FABQ
FÉDÉRATION D'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE DU QUÉBEC

Nouvelles en bref

Marie Vézina, économiste
Secrétaire générale

CHAMBRE DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT (CCD)

Assemblées de consultation

Depuis 2005, la FABQ effectue plusieurs travaux afin d'obtenir l'appui des producteurs biologiques pour la réalisation de son plan d'action. De cette démarche entreprise depuis plusieurs années, il ressort que la mise en place d'une chambre de coordination et de développement (CCD) est l'outil qui s'impose pour mener à bien la mission et les projets du secteur biologique, et ce, en collaboration avec les partenaires.

En mars 2009, l'AGA de la FABQ a demandé de poursuivre les démarches pour la mise en place d'une CCD et pour ce faire, de consulter un maximum de producteurs. C'est à ce sujet que la FABQ a tenu six assemblées de consultation au cours des semaines du 7 et du 14 décembre. L'objectif de ces réunions était, dans un premier temps, de valider auprès des producteurs agricoles biologiques la pertinence de mettre en place une CCD et, dans un deuxième temps, de discuter des objectifs à atteindre dans une telle structure.

Les producteurs agricoles étaient donc invités à participer en grand nombre à l'une de ces rencontres. Les détails des assemblées sont disponibles sur le site internet de la FABQ.

RENOUVELLEMENT DE LA FADQ

C'est le 19 novembre dernier que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a déposé ses propositions concernant le renouvellement de la Financière agricole du Québec (FADQ). L'annonce du ministre couvrait différents éléments soit une contribution gouvernementale à la FADQ de 630 M\$, mais également une couverture pour l'ensemble des productions agricoles, un souhait de longue date afin d'assurer le développement de l'agriculture en toute équité. Plusieurs détails restent à être discutés au cours des prochaines semaines. La FABQ suivra de près les travaux qui seront réalisés et informera les producteurs.

RÈGLEMENTATION ET NORMES CANADIENNES

Le 9 novembre dernier, la FABQ s'est jointe à la Filière biologique du Québec pour une rencontre avec l'Agence d'inspection des aliments (ACIA) et le Bureau biologique du Canada (BBC). Cette rencontre portait sur les différents

enjeux touchant la mise en place du règlement fédéral sur les produits biologiques ainsi que l'entente d'équivalence Canada-États-Unis. Une autre rencontre a été organisée à la mi-décembre afin de poursuivre les discussions.

COMITÉ SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La prochaine rencontre du Comité sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada aura lieu les 18, 19 et 20 janvier prochains à Cornwall. L'objectif de cette rencontre est de discuter de propositions de normes provenant de groupes de travail sur les différents secteurs (animal, végétal, substances permises, transformation alimentaire, etc.). Quelques organisations québécoises siègent sur ce comité pancanadien, notamment la FABQ.

JOURNÉE MISE EN MARCHÉ DES GRAINS BIOLOGIQUES

Comme à chaque année, les producteurs de grains pourront profiter d'une journée sur la mise en marché des grains biologiques afin de les aider à capter davantage les signaux du marché. Vous êtes attendus en grand nombre le 13 jan-

vier 2010 au Motel Blanchet de Drummondville.

SONDAGES

La FABQ réalise actuellement un sondage auprès des producteurs horticoles, dans le cadre d'un projet portant sur la mise en place d'un *Info Prix - Fruits et légumes biologiques*. Ce projet a été initié par la FABQ et a été rendu possible grâce à l'aide financière du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du MAPAQ.

Afin de mieux répondre à vos attentes, nous vous demandons de remplir ce sondage. Il est à noter que des démarches sont en cours afin d'évaluer la possibilité de mettre en place de façon régulière un *Info Prix - Fruits et légumes biologiques* et ce, dès 2010. Vos réponses sont donc très importantes et influenceront le développement d'un tel outil au cours de la prochaine année.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Journée Mise en marché des grains biologiques:
13 janvier 2010, Drummondville
AGA SPLBQ: 19 janvier 2010, Lévis
AGA SPGBQ: 25 février 2010, Drummondville
AGA SPVBQ: février 2010 (date à venir)
AGA FABQ: 12 mars 2010, Lévis

POUR NOUS CONTACTER

Fédération
d'agriculture biologique du Québec

555, boulevard Roland-Therrien
bureau 100
Longueuil, Québec J4H 3Y9

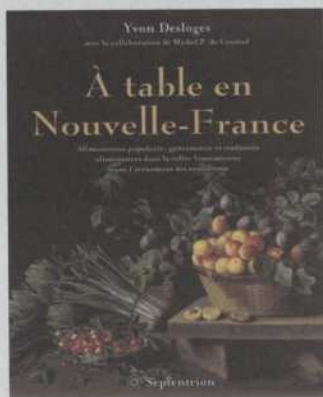
Téléphone : 450.679.0530
Télécopieur : 450.670.4867
Courriel : fabq@upa.qc.ca
Site Internet : www.fabqbio.ca

Tout l'équipe du Libraire a mis la main à la pâte pour cette chronique. Merci!

À table en Nouvelle-France

Yvon Desloges, Septentrion, 240 p., 29,95\$

Nos aïeux ne disposaient pas d'un garde-manger aussi garni et varié que le nôtre, mais leur nourriture n'en était pas moins savoureuse, comme le prouve Yvon Desloges dans cet ouvrage de référence, illustré de peintures européennes de l'époque ayant pour modèles des natures mortes (fruits, légumes, gibiers) ou des scènes domestiques (à la campagne, aux cuisines). Cet historien à la retraite s'est penché sur les pratiques culinaires des colons aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ici, on parle de traditions alimentaires développées au fil des années à la fréquentation de divers peuples, et non d'alimentation traditionnelle; les colons français, d'abord réceptifs aux mets prisés par les Amérindiens, les rejetèrent en bloc pour, plus tard, voir le contenu de leurs assiettes changer lors de l'invasion anglaise. En prime, quarante-deux recettes adaptées aux ingrédients aujourd'hui disponibles dans les marchés permettent d'apprécier le menu de nos ancêtres.



Alerte!

Le Québec à l'heure des changements climatiques

Steven Guilbault, Boréal, 248 p., 22,95\$



Il n'a peut-être pas eu la presse dont Al Gore a bénéficié (malgré son escalade de la Tour du CN afin de convaincre le Canada de signer le Protocole de Kyoto), mais ce n'est sûrement qu'une question de temps. Steven Guilbault, cofondateur d'Équiterre et écologiste très actif, présente dans cet essai l'état de la situation climatique: d'une part, les dommages causés et d'autre part, les actions entreprises pour y remédier. Il s'agit d'un défi de taille mais surmontable et il n'est

pas trop tard, selon lui, pour éviter le point de non-retour. Son souhait: voir le Québec devenir un modèle mondial en matière de lutte contre les changements climatiques. Guilbault propose un plan d'action réalisable; il n'en tient plus qu'à vous de choisir votre avenir.

Les vins du Québec

Vignobles, vigneron et vins d'ici

Julie Perreault, Caractère, 176 p., 34,95\$

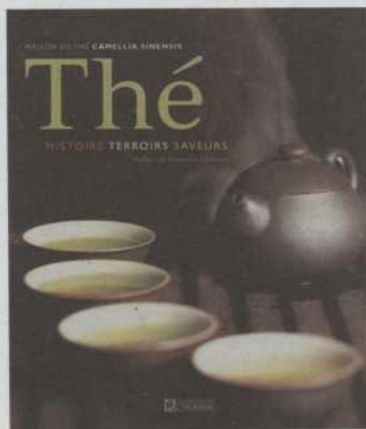
De magnifiques vendanges, souvent méconnues, proviennent des sols du Québec et Julie Perreault, experte produits à la SAQ, convie l'amateur à un tour d'horizon de la viticulture québécoise. En débutant avec l'histoire de la vigne et du vin au Québec, elle offre un cours 101 de dégustation avant de nous entraîner chez les vigneron. Suivent suggestions d'accords mets et vins, propositions d'itinéraires ainsi que carte détachable des routes des vins: parions que vous ignoriez que, près de chez vous, existaient des vignobles de renom! Les vins des artisans d'ici ont trouvé dans cet ouvrage, richement illustré de surcroît, une tribune à leur hauteur.



Thé

Histoire Terroirs Saveurs

Camellia Sinensis, Éditions de l'Homme, 272 p., 39,95\$



Millénaire, le thé est la boisson la plus dégustée au monde, loin devant le café. Cette plante légendaire dont la trace de la première infusion a été consignée en Chine plus de mille ans avant notre ère a traversé toutes les frontières: le jus qui en est tiré est devenu l'élixir par excellence pour accueillir chaleureusement amis ou étrangers et fortifier le corps grâce à ses propriétés bénéfiques. La

Maison de thé Camellia Sinensis, qui a pignon sur rue à Montréal et à Québec, est à l'origine de la publication du livre *Thé. Histoire. Terroirs. Saveurs*, qui invite à la découverte de cultures exotiques et au plaisir de goûter avec tous ses sens. Apprendre à déguster le thé est une affaire de passion; les quatre fondateurs de la Maison, tous Québécois, sillonnent chaque printemps les pays producteurs pour en ramener les meilleures feuilles. Illustré soigneusement, l'ouvrage préfacé par François Chartier est une aventure inspirante, à la fois beau livre et guide sur le thé, de surcroît complété avec plusieurs recettes, dont celles de Josée Di Stasio, Charles-Antoine Crête et Stéphane Modat. ●

livresques récoltes



La voie à suivre...

En juin dernier, un rapport du gouvernement canadien rendu public par Statistique Canada confirmait les impacts significatifs de l'agriculture et du système alimentaire dans son ensemble sur l'environnement. La tendance sur plusieurs décennies confirme une dégradation importante de l'environnement causée par l'agriculture et le système alimentaire. Pour Greenpeace, il est de plus en plus urgent de mettre en place des politiques publiques qui encouragent non seulement les bonnes pratiques écologiques en matière d'agriculture, mais aussi un système alimentaire qui soit sain, géré efficacement et écologiquement durable.

Par Méliissa Filion, directrice intérimaire de Greenpeace au Québec
Agriculture industrielle et GES

D'après les calculs du gouvernement, l'agriculture au Canada produit directement 62 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) annuellement, soit 8,6% du total des émissions canadiennes en 2006 et elles ont augmenté de 26,5% entre 1990 et 2006. L'intensité en émissions de GES par tranche de 1000\$ de production en agriculture est l'une des plus élevée (l'équivalent de 3,1 tonnes de CO₂) parmi les différents secteurs économiques. Deux fois plus que l'extraction du pétrole, du gaz (1,4 tonne) et du charbon (1,5 tonne) et cinq fois plus que la foresterie (0,6 tonne)!

OGM ET PESTICIDES

Si on regarde de plus près les chiffres concernant l'utilisation des pesticides, on réalise à quel point l'agriculture industrielle risque d'avoir des effets catastrophiques sur la biodiversité à moyen et long termes. Entre 1971 et 2006, les dépenses en produits chimiques par superficie ont augmenté de 1106% dans les Prairies et de 119% au Québec! La plus forte augmentation a eu lieu au cours de la décennie 1991-2001, qui correspond aussi à l'arrivée, à partir de 1995, des OGM tolérants aux herbicides sur le marché (+83% d'augmentation dans les Prairies et +40% au Québec). En 2005, par rapport à 1970, on constate une augmentation de 190% des surfaces arrosées d'herbicides. D'ailleurs, plus de 99% des OGM commercialisés sont résistants à un herbicide ou ils produisent un insecticide... ou les deux!

GASPILLAGE ET CRISE ALIMENTAIRE

Si la crise alimentaire a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années, on ne peut en dire autant du gaspillage qui caractérise le système de production de l'agriculture industrielle. Toujours selon le rapport rendu public par Statistique Canada, seulement 71% des calories achetées au Canada par année ont été consommées. Il s'agit là d'un gaspillage de 29% des calories alimentaires produites! Il n'y a donc pas de pénurie de nourriture, mais au contraire, une très mauvaise gestion alimentaire. Réduire le gaspillage permettrait d'éviter des sources de pollution environnementale et des émissions de GES inutiles, tout en faisant économiser le consommateur. Alors que l'industrie agrochimique prétend que les OGM représentent une solution clé afin de lutter contre la faim dans le monde, Greenpeace est d'avis qu'il faut plutôt changer le modèle agricole.

LE RAPPORT PRONOVOST

De plus en plus d'études le confirment: l'agriculture industrielle et les OGM ne représentent pas des solutions viables à long terme, que ce soit au plan environnemental ou sanitaire. En outre, il est faux de prétendre que les OGM permettent d'améliorer les rendements. Greenpeace demande au gouvernement qu'il mette en place l'ensemble des recommandations du rapport Pronovost, issu de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec (CAAAQ). La CAAAQ propose au gouvernement du Québec un modèle agricole ambitieux, une véritable révolution écologique, l'étiquetage obligatoire des OGM ainsi que la fin du monopole syndical.

ÉTIQUETAGE DES OGM

Greenpeace exhorte le gouvernement Charest à respecter sa promesse électorale de 2003 et de mettre en place l'étiquetage obligatoire des OGM le plus rapidement possible. Plus de quarante pays l'ont mis en place, qu'attendons-nous? Les consommateurs ont le droit de choisir ce qu'ils mangent et surtout le droit de ne pas manger d'OGM. Dans la plupart des pays qui ont mis en place l'étiquetage des OGM, la consommation d'OGM a grandement diminué puisque les consommateurs, ici comme ailleurs, ne souhaitent pas être les cobayes d'une industrie quasi monopolistique (Monsanto, pour ne pas la nommer) qui prétend vouloir sauver l'humanité.

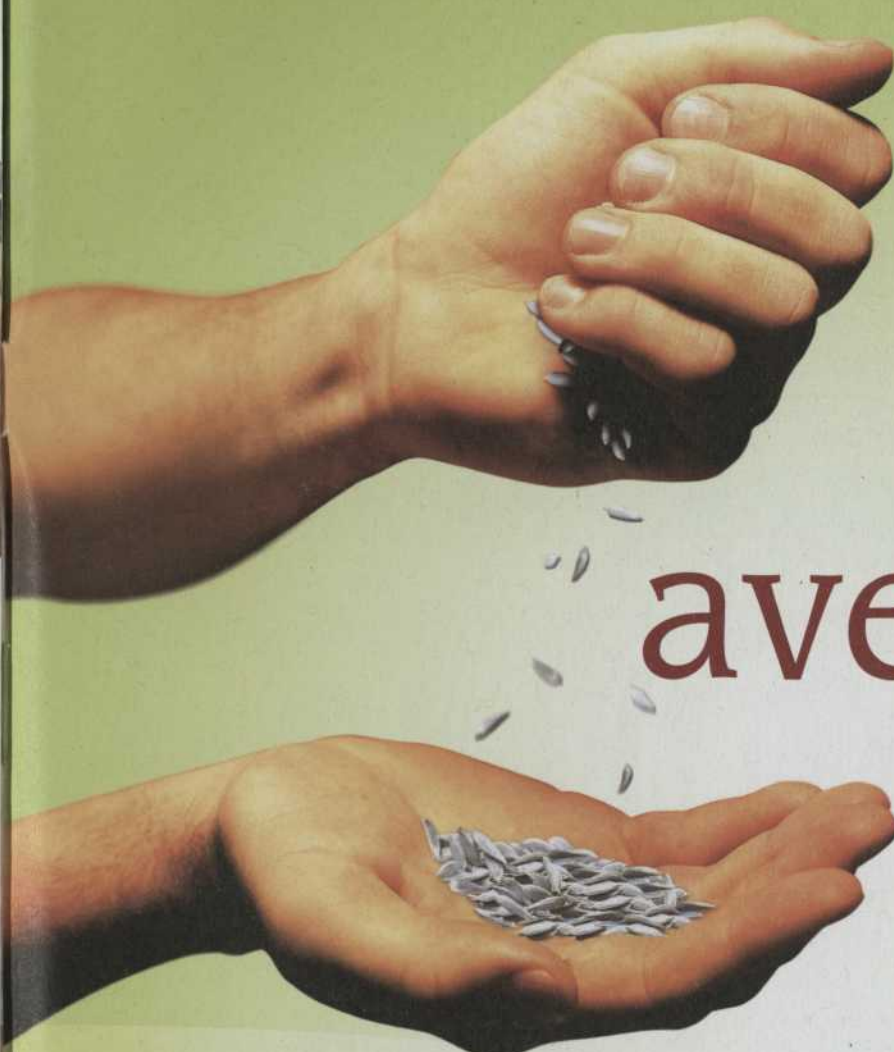
En attendant que nos gouvernements agissent, vous pouvez consulter le guide des produits avec ou sans OGM de Greenpeace, afin de savoir où se cachent les OGM dans l'alimentation. ●

Quelques références

Rapport de Statistique Canada L'ACTIVITÉ HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT : STATISTIQUES ANNUELLES 2009 : www.statcan.gc.ca/pub/16-201-x/16-201-x2009000-fra.htm

Pour consulter le rapport de la CAAAQ : www.caaaq.gouv.qc.ca

Guide des produits avec ou sans OGM : guideogm.greenpeace.ca



Les bons aliments
commencent avec Vitalis

Semez avec nous



De plus en plus, les consommateurs ont faim d'aliments cultivés biologiquement. Chez Vitalis, nous comprenons le désir d'avoir des aliments qui sont de bon goût, nutritifs, et produits de façon viable et écologique. Ce désir est fondamental à tout ce que nous entreprenons.

En tant qu'une des principales sociétés mondiales de production et de sélection de semences biologiques, Vitalis se consacre à fournir des semences supérieures quant aux quantités et à l'assortiment nécessaires pour répondre aux systèmes de production biologique et aux divers besoins de marché de nos clients.

*Les Semences Biologiques Vitalis
sont maintenant offertes en
Amérique du Nord et constituent le
meilleur choix pour le cultivateur
professionnel.*

Pour avoir des renseignements sur notre vaste gamme de variétés de légumes et d'herbes, veuillez contacter un représentant de ventes à 1-831-754-2300 ou info@vitalisorganic.com.

Vitalis est la division biologique d'Enza Zaden.

www.vitalisorganic.com



 **Vitalis**
Organic Seeds

Sélection et Production de Semences Biologiques.



Alimentation

Santé

Agriculture

Jardinage

Environnement

Choix de société



L'avis
BIO
éditeur

La question
agroalimentaire
pose de grands défis
à l'humanité...

Faites-vous une opinion éclairée
grâce à l'équipe de Bio-bulle...

DRUIDE ET BIO-BULLE... LA COMBINAISON PARFAITE, POUR LE CORPS ET L'ESPRIT...

Abonnez-vous ou renouvelez votre abonnement
en remplissant le coupon ci-dessous ou au www.lavisbio.org.

Puis, rendez-vous au www.druide.ca muni de votre numéro d'abonné et profitez d'un rabais de 25%
sur tous vos achats en ligne de produits Druide, dont la renommée n'est plus à faire.

Avec Druide et Bio-bulle, dorlottez-vous, de corps et d'esprit!

S.V.P. COCHER L'OPTION DE VOTRE CHOIX

TOTAL

- Abonnement 1 an / 6 numéros
29,75\$ + 3,83\$ (TPS & TVQ) : 33,58\$
- Abonnement 2 an / 12 numéros
47,50\$ + 6,12\$ (TPS & TVQ) : 53,62\$

Nom : _____

Nom de l'organisme (si applicable) : _____

Je renouvelle mon abonnement – mon numéro d'abonné est : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

J'OFFRE BIO-BULLE EN CADEAU – MERCI D'ENVOYER LA FACTURE À

Nom : _____ N° d'abonné : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Merci de retourner le formulaire
accompagné de votre chèque à :


L'avis bio
495, route 132, La Pocatière
(Québec) G0R 1Z0
Tél. : 418.856.5872
Télécopieur : 418.856.2636
Courriel : abonnement@lavisbio.org


DRUIDE[®]
WWW.DRUIDE.CA

**PROFITEZ DE CETTE
OFFRE POUR DONNER
À VOTRE CORPS DES
SOINS BIOLOGIQUES.**

Les produits de soins corporels
biologiques DRUIDE sont conçus en
harmonie avec la nature et ses habitants.

DRUIDE vous garantit une sécurité
absolue; les ingrédients utilisés, leur
source ainsi que leur processus de
fabrication sont révisés par des
conseillers scientifiques reconnus. Ils
respectent l'écologie et la santé de
votre corps, tout comme celle de la
Terre-Mère.

 DRUIDE[®] Bio pour la vie. | Organic for life.



DRUIDE[®] www.druide.ca | info@druide.ca | 1.800.663.9693 poste 200